

Académie de Reims

Rapport de jury Concours de Recrutement de Professeurs des Écoles

Session 2025

Rapport de jury présenté par :
Michel FONNE, président de jury, DASEN de la Haute-Marne

DONNÉES STATISTIQUES

Le concours de recrutement de professeurs des écoles relève des modalités d'organisation qui ont été fixées par l'arrêté du 25 janvier 2021.

Sur les 1164 inscrits dans l'académie de Reims, 496 se sont présentés à l'ensemble des épreuves écrites d'admissibilité, soit 42.6%.

358 candidats ont été déclarés admissibles.

180 candidats ont été admis sur liste principale et 12 candidats ont été admis sur liste complémentaire.

Concours	Inscrits	Présents à l'admissibilité	Nombre de candidats admissibles	Présents à l'admission	Postes pourvus à l'admission
Concours externe public	722	362	274	260	136
Second concours interne public	79	23	13	11	7
Troisième concours public	240	70	43	41	15
Concours externe privé	82	32	23	22	20
Second concours interne privé	13	1	0	0	0
Troisième concours privé	28	8	5	4	2
Total	1164	496	358	338	180

TEXTES DE RÉFÉRENCE – CRPE – Session 2025

Articles R914-14 à R914-19 du code de l'éducation relatifs aux concours de recrutement des maîtres de l'enseignement privé sous contrat dans le premier degré ;

Décret n°90-680 du 1er août 1990 modifié relatif au statut particulier des professeurs des écoles ;

Arrêté du 9 septembre 2013 modifié relatif aux diplômes et titres permettant de se présenter aux concours externes et internes de recrutement de personnels enseignants des premier et second degrés et de personnels d'éducation relevant du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse ;

Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles ;

Arrêté du 29 septembre 2024 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours externes, concours externes spéciaux (langues régionales), de seconds concours internes, de seconds concours internes spéciaux et de troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles stagiaires.

Arrêté du 29 septembre 2024 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours externes, concours externes spéciaux (langues régionales), de seconds concours internes, de seconds concours internes spéciaux et de troisièmes concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs des écoles des établissements d'enseignement privés sous contrats

Le cadre de référence des épreuves est celui des programmes de l'école primaire. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul, l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4. Des connaissances et compétences en didactique du français et des mathématiques ainsi que des autres disciplines pour enseigner au niveau primaire sont nécessaires.

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

Extraits du site : devenirenseignant.gouv.fr

Les deux premières épreuves écrites d'admissibilité permettent de s'assurer de la maîtrise par le candidat d'un corpus de savoirs adaptés à l'exercice professionnel, de sa capacité à utiliser les modes d'expression écrite propres aux domaines évalués et de présenter une maîtrise avérée de la langue française écrite. Ces écrits portent sur le français et les mathématiques à savoir les deux domaines d'enseignements fondateurs de l'école primaire. L'admissibilité permet ainsi de déterminer un groupe de candidats présentant un niveau de maîtrise suffisant du français et des mathématiques pour exercer le métier de professeur des écoles.

Épreuve écrite disciplinaire de français 3 heures (20 points)

Le sujet :

L'épreuve de français, de 3 heures, sur 20 points, se compose d'un texte, suivi de questions de langue et d'un sujet de réflexion.

Le texte proposé aux candidats pour cette session 2025 était un extrait de la nouvelle de Marguerite Yourcenar, « Comment Wang-Fô fut sauvé » extraite du recueil *Nouvelles orientales* paru en 1963. L'extrait propose une réflexion sur l'art et la réalité.

La première partie, sur 8 points, évalue la maîtrise des connaissances grammaticales. Elle était constituée cette année de quatre questions, portant sur les temps et modes verbaux, la syntaxe, la nature et la fonction des mots. Un travail de réécriture était, comme souvent, également proposé, dans l'esprit de celui qui figure à l'écrit du Diplôme National du Brevet (DNB).

La deuxième partie, sur 3 points, est entièrement consacrée au lexique et à la compréhension lexicale. Les questions évaluaient la capacité à expliquer le sens d'expressions en contexte, à identifier des synonymes et à expliquer la formation d'un mot.

La troisième partie, sur 9 points, est un sujet de réflexion adossé au texte support. Il invitait cette année à s'interroger sur les relations entre l'art et le réel. Cette partie évalue les capacités d'expression des candidats, leur aptitude à structurer un propos argumenté, leur compréhension des enjeux du texte comme leur culture personnelle.

Les résultats :

Le nombre de candidats présents est sensiblement identique à celui de la session précédente : 496 (495 en 2024).

La baisse constatée à la session précédente se confirme cette année : 9,7/20 de moyenne (contre 9,8 en 2024 et 11,1 en 2023).

Le pourcentage de copies ayant une note inférieure à 10/20 est de 51 % (50,7 % en 2024).

Le nombre de notes éliminatoires (notes inférieures ou égales à 5/20) est légèrement en hausse (16,9 % contre 15,6 % en 2024) quand la proportion des très bonnes copies (entre 15 et 20/20) est de 11%.

L'empan des notes est très large, de 0/20 à 20/20, conformément à l'esprit d'un concours qui se veut discriminant.

Résultats par concours

Concours session 2025	Nbre candidats	Minimum sur 20	Maximum sur 20	Moyenne sur 20	Médiane	Ecart type
Concours externe public	362	0	20	10	10	4
Concours externe privé	32	3	20	11	11,75	4,75
Troisième concours public	70	0,75	20	8,75	8,5	4,25
Troisième concours privé	8	6,25	12,5	9	7,75	2,5
Second concours interne public	23	0	17,75	8	7,75	4,25
Second concours interne privé	1	2,5	2,5	2,5	-	-

Ventilation des notes

	Notes éliminatoires de 0 à 5	5 < notes < 10	Notes < 10	10 ≤ notes < 15	15 ≤ notes ≤ 20	Notes > 10
Nombre de candidats	84	169	253	189	54	243
Pourcentage	16,9	34,1 %	51 %	38,1 %	10,9 %	49 %

Remarques et conseils aux candidats :

- ✓ Première partie, « Étude de la langue », sur 8 points.

	Concours externe public	Concours externe privé	3 ^{ème} concours externe public	3 ^{ème} concours externe privé	2 ^{ème} concours public interne	2 ^{ème} concours privé interne
Moyenne	4,6/6	4,6/6	4,1/6	3,6/6	3,9/6	2,3/6

Les questions portent sur le programme de fin de cycle 4 (classe de 3^e).

267 candidats ont obtenu la moyenne (53,8 %) à cette partie. Les résultats sont stables par rapport à la session antérieure.

La question 1, très accessible, demandait aux candidats de repérer cinq formes verbales dans une phrase, d'en donner les infinitifs avant d'identifier les temps et les modes utilisés : *demandes, as fait, reprit, en penchant, écoutait*. Si cette question, sur 2,5 points, a été réussie, beaucoup de candidats ont néanmoins confondu participe présent et gérondif (la réponse attendue). La terminologie « participe présent en emploi adverbial » a pu être toutefois acceptée. De même, on rappelle que l'infinitif du passé composé *as fait* est faire et non « avoir fait ». Enfin, nombreux sont ceux qui ont relevé à tort le pronom personnel, qui ne fait pas partie de la forme verbale. La réponse à ce type de question, qui ne nécessite pas de rédaction, gagne à être présentée, pour plus de clarté, sous forme de tableau.

La question 2 était un travail de réécriture : il s'agissait dans une phrase extraite du texte, de remplacer le sujet « je » par le pronom « elles » en effectuant toutes les modifications nécessaires. Une grande majorité des candidats a réussi sans peine l'exercice. Certains néanmoins – et ce genre de difficulté interroge à ce niveau d'étude – ont confondu pronom personnel et adjectif possessif en ajoutant un s à « leur » dans « leur procurerait » ; plus grave, la règle d'accord du participé passé n'est visiblement pas acquise chez tous les candidats : la forme « assisent » a été trop souvent relevée dans les copies.

La question 3 portait sur la syntaxe et a soulevé plus de difficultés pour les candidats qui devaient délimiter et donner la nature de cinq propositions dans une phrase complexe. Très peu ont réussi l'exercice. La proposition subordonnée relative (« qui me séparaient du monde ») a été le plus souvent identifiée, en revanche la proposition infinitive (« se rouvrir les portes ») a été trop rarement repérée. C'est plus largement le fonctionnement même de la phrase qui n'a pas été saisi : les candidats n'ont pas vu qu'elle était formée de trois propositions indépendantes juxtaposées (séparées par deux points) ou coordonnées (« mais »). En faisant du pas à pas, ou du mot à mot, ils ont souvent mal segmenté la phrase. Le jury conseille à ce titre aux candidats de recopier l'intégralité des propositions lorsqu'on leur demande de les délimiter afin d'éviter toute ambiguïté dans la présentation.

La question 4, très classique, invitait les candidats à nommer la nature et la fonction de cinq mots ou groupes de mots soulignés dans deux phrases données. Les confusions ont été nombreuses entre nature et fonction. Les principales réussites ont porté sur l'identification du groupe nominal « vieil imposteur », du groupe nominal prépositionnel « de l'Empire ». En revanche, le pronom personnel « m' » a été souvent confondu avec l'adjectif possessif et le pronom relatif « dont » avec une conjonction de coordination. Pour

ce qui est des fonctions, les candidats ont assez bien repéré le complément du nom et le complément d'objet indirect. En revanche, l'apposition a été rarement identifiée et la fonction du pronom relatif confondue avec celle de la proposition relative elle-même. Il faut faire preuve ici de rigueur et précision. Le jury conseille vivement pour ce genre de question, là encore, une réponse sous forme de tableau, comme par exemple :

Occurrences	Natures	Fonctions
dont	Pronom relatif	Complément des groupes nominaux « ni la boue ni les pierres »
de l'Empire	Groupe nominal prépositionnel	Complément du groupe nominal « les provinces »
m'	Pronom personnel	Complément d'objet indirect (COI) du verbe « mentir »
vieil imposteur	Groupe nominal	Apposition (au nom propre mis en apostrophe « Wang-Fô »)

Cette partie est particulièrement discriminante et permet de départager les candidats dont on attend qu'ils maîtrisent les connaissances grammaticales de collège.

Cela nécessite un travail rigoureux, un entraînement régulier. Les questions posées au concours sont sans surprise et sans piège particulier. La grammaire s'apprend. Les candidats qui s'approprient, par une lecture régulière et méthodique, l'ouvrage de Philippe Monneret et Fabrice Poli, *La Grammaire du français : terminologie grammaticale*, téléchargeable sur Eduscol, se prépareront efficacement à affronter n'importe quelle question de grammaire qui pourrait leur être posée.

<https://eduscol.education.fr/document/1872/download>

Les candidats qui souhaiteraient approfondir leur connaissance de la grammaire française, trouveront des réponses aux questions les plus épineuses dans *la Grammaire particulière du français et grammaire générale* de Guillaume, *la Grammaire méthodique du français* de Riegel ou *la Grande Grammaire du français* de Anne Abeillé et Danièle Godard.

✓ Deuxième partie : « Lexique et compréhension lexicale » sur 3 points.

	Concours externe public	Concours externe privé	3 ^{ème} concours externe public	3 ^{ème} concours externe privé	2 ^{ème} concours public interne	2 ^{ème} concours privé interne
Moyenne	1,6/3	1,6/3	1,5/3	1,4/3	1,4/3	0,4/3

Cette partie a donné des résultats similaires à ceux de la session précédente. 250 candidats (50,4 %) ont obtenu la moyenne.

La question 1 évaluait la compréhension lexicale des candidats qui devaient donner un synonyme aux mots « grêle » et « candeur ». Si la consigne a été bien respectée (un seul synonyme par mot), la question a été rarement réussie. Les propositions ont été pour le moins diverses, approximatives ou parfois très éloignées du sens initial. Le jury a eu la surprise de lire ainsi que l'adjectif « grêle » qui qualifiait le cou du vieil homme dans le texte pouvait être indifféremment remplacé par *enrhumé, tacheté, long, boutonneux, abimé, granuleux, fripé, tendu, flaque, rêche, pâle, musclé, juvénile, greluquet...* Le nom « candeur » était davantage connu des candidats même si certains ont là aussi été inventifs en parlant de *grandeur, de frivolité, d'âme...* La prise en compte du sens en contexte n'autorisait pas les approximations. Le jury rappelle également la nécessité de respecter la classe grammaticale du mot : le synonyme attendu d'un adjectif doit être un adjectif par exemple.

La question 2 demandait d'expliquer la formation du verbe « dégoûter ». On attendait simplement ici que l'on identifie la base verbale « goûter », le préfixe négatif « dé- » exprimant la cessation et que l'on indique le sens : ôter le goût de... ou l'envie de goûter.... Le jury a apprécié l'effort de certains candidats qui ont donné le radical « goût » en explication l'usage du préfixe dérivationnel. Cette question a été dans

l'ensemble bien réussie. La difficulté pour certains candidats a été de distinguer base et radical. L'emploi familier aujourd'hui de « dégoûté » au sens d'écœuré ou de déçu a souvent contaminé la définition qui en a été donnée.

La question 3 évaluait la capacité des candidats à comprendre le sens d'une expression métaphorique en contexte : l'expression « l'éclaboussure des âmes humaines » désignait sous la plume de Yourcenar la noirceur des individus qui pouvait avilir et salir la jeune et pure âme de l'empereur si celui-ci venait à les côtoyer. Le sens de l'expression a été malheureusement rarement saisie par les candidats et la métaphore plus rarement encore identifiée. Les explications souvent laborieuses ont partiellement éclairé le sens : les candidats ont parlé de « mauvais œil », ont souligné la jeunesse du personnage sans aller au bout de l'analyse.

Le jury recommande aux futurs candidats de faire preuve de curiosité à l'égard des mots, des faits de langue rencontrés dans les textes, de vérifier le sens, voire l'étymologie, de chercher des synonymes ou des antonymes. La proximité avec les textes, la fréquentation des œuvres, la lecture quotidienne, quelle qu'elle soit, permet d'enrichir le lexique. On ne saurait mieux conseiller aux candidats de lire beaucoup. Il faut être très humble et reconnaître que l'on ne pourra pas connaître l'intégralité des mots du français, mais il faut thésauriser les mots nouveaux, les collectionner et les réemployer le plus possible. La préparation d'un cours de langue commence par ce travail : la compilation des mots permet leur réemploi, et le réemploi, devenu spontané, auprès des élèves, permettra leur enrichissement lexical.

✓ **Troisième partie : « Réflexion et développement » sur 9 points**

	Concours externe public	Concours externe privé	3^{ème} concours externe public	3^{ème} concours externe privé	2^{ème} concours public interne	2^{ème} concours privé interne
Moyenne	4,6/9	4,9/9	4/9	3,9/9	4/9	4,5/11

245 candidats ont obtenu la moyenne à cette partie, soit 49,4 %.

Le sujet s'appuyait sur une citation du texte de Marguerite Yourcenar (« Tu m'as menti, Wang-Fô, vieil imposteur : le monde n'est qu'un amas de taches confuses, jetées sur le vide par un peintre insensé, sans cesse effacées par nos larmes ») et invitait le candidat à s'interroger sur les liens que l'art entretient avec le réel.

Le candidat devait se fonder sur le texte de Yourcenar et en extraire l'idée essentielle. Mais il s'agissait d'élargir évidemment la réflexion aux autres formes d'expression artistiques et d'explorer d'autres rapports au monde et au réel. Le sujet très ample autorisait des questionnements aux formulations variées : L'art est un « mentir vrai » qui transforme notre représentation du réel pour mieux l'appréhender ? L'art nous détourne-t-il du réel ? L'art doit-il se contenter de nous faire voir le réel ? etc.

L'exercice évalue :

✓ **La capacité du candidat à structurer son propos**

Le jury a lu des copies dans l'ensemble bien structurées. L'introduction présente la thématique et le texte de Marguerite Yourcenar, annonce la question du sujet et le plan suivi. Toutefois, les correcteurs ont noté que de nombreux candidats, en cherchant à formuler une problématique, se sont éloignés du sujet pour évoquer la conception même de l'œuvre d'art ou l'émotion suscitée par l'art ou l'opposition entre l'art et la science. Par ailleurs, si les paragraphes existent bien dans les copies, la progression de la pensée n'est pas toujours lisible, le développement procédant par accumulation d'exemples ou par répétition d'une même idée.

✓ **La capacité du candidat à exploiter le texte support**

Cette troisième partie de l'épreuve est aussi l'occasion d'évaluer la compréhension du texte par le candidat. Comme pour les sessions précédentes, certains ont présenté une sorte de commentaire stylistique de cette page de Marguerite Yourcenar : ce n'est pas l'attendu, quelque pertinentes que soient les analyses. D'autres se sont contentés de raconter l'histoire là où on attendait des arguments soutenus par quelques citations. On attendait ici que le candidat identifie les idées illustrées par l'histoire de Wang-Fô et de l'Empereur. Deux pistes étaient à exploiter : l'art peut donner de la réalité une vision idéalisée, magnifiée au risque de susciter une conception erronée du réel, d'engendrer une certaine déception ou frustration et surtout une forme d'inadaptation au monde. L'art ne s'occupe pas du réel (le peintre ne peint pas pour le représenter et le faire comprendre mais pour divertir l'empereur). Le texte support doit être le fondement du développement et l'accompagner.

✓ **La capacité du candidat à développer une argumentation personnelle**

Le jury a apprécié de lire quelques développements solides et argumentés avec efficacité, mais il a constaté dans beaucoup de copies, une difficulté à mener une réflexion qui ne soit ni un simple résumé du texte, ni une accumulation d'affirmations gratuites. L'exercice n'est certes pas une dissertation et le jury n'attend pas un développement dialectique en trois parties. Mais on ne saurait réfléchir à un sujet sans tenter d'en définir un peu les concepts et sans aller au-delà d'une assertion posée comme un axiome qu'on ne chercherait pas à démontrer. Affirmer par exemple que l'intelligence artificielle apporte aujourd'hui une nouvelle réalité, peut être une idée intéressante à la condition de prouver qu'il s'agit bien d'un art et d'envisager une distinction conceptuelle entre art et artifice par exemple.

✓ **La culture générale du candidat**

Le développement doit être illustré par des exemples variés mettant en valeur la culture personnelle du candidat. Les meilleures copies sont celles qui ont su exploiter les références mobilisées : certains candidats ont évoqué avec pertinence le bovarysme par exemple en faisant le parallèle entre le personnage de l'Empereur et l'héroïne de Flaubert. D'autres ont mobilisé leur connaissance cinématographique en exploitant l'exemple du film de Weir, *Le Cercle des poètes disparus*. De manière générale, le jury regrette que les candidats utilisent les exemples comme des succédanés d'arguments : les paragraphes deviennent alors des catalogues d'exemples, au détriment de l'argumentation. Mieux vaut un ou deux exemples choisis avec soin, connus véritablement du candidat afin qu'il en puisse parler de manière détaillée et précise. Ajouter un exemple pour en avoir un de plus, quitte à sacrifier le nom de l'artiste, n'est d'aucune utilité : « Un tableau peut représenter à lui seul un évènement historique : *Le Sacre de Napoléon* en est un exemple. » Cette remarque s'applique d'autant plus lorsque la suite de la copie ne propose plus d'autre exemple et se satisfait de déterminants indéfinis « certaines œuvres », « certains évènements historiques » ou d'articles définis généralisants « l'artiste ». Une copie cite ainsi Monet, Degas, Lhermitte et Kahlo sans donner aucun titre mais en parlant « d'un nombre incalculable d'œuvres basées sur la réalité de sa vie, son vécu, son quotidien ».

Par ailleurs, il convient de s'assurer de l'exactitude des références données : une copie évoque l'allégorie de la caverne employée par Platon, mais souligne « allégorie de la caverne » comme s'il s'agissait du titre de l'œuvre alors qu'il s'agit du nom communément donné à un passage de *La République*. Un candidat a pu écrire que *la Joconde* et *La Liberté guidant le peuple* étaient deux œuvres réalistes de Michel Ange, un autre évoque *Gargantua* de Picasso.

✓ **La qualité de l'expression**

La maîtrise de la langue fait l'objet d'une attention particulière de la part du jury. Si la qualité de l'expression est satisfaisante pour une moitié environ des copies, si elle a pu être valorisée chez certains candidats, beaucoup ont perdu des points pour une langue fautive. Sans surprise, la maîtrise de la langue a été particulièrement discriminante ; nombre de notes éliminatoires sont dues à une expression particulièrement défailante, rédhitoire pour qui prétend devenir enseignant.

Comme chaque année, de trop nombreuses erreurs élémentaires d'accord sujet/verbe, nom/adjectif ont émaillé les copies. Les confusions dans les formes en é/er et dans certaines homonymies (a/à, est/ait) sont encore fréquentes. Des erreurs lexicales récurrentes ont également été relevées : *polysémite*, *développer*, *certe*... Le genre du mot *échappatoire*, comme chaque année, est assez souvent erroné.

Si le jury a constaté dans l'ensemble une maîtrise satisfaisante de la syntaxe, il attire l'attention des candidats sur la formulation de l'interrogative indirecte qui ne réclame pas d'inversion du sujet (« nous nous demanderons en quoi l'art et le réel s'opposent-ils ? » sic).

Du point de vue formel, il faut rappeler que l'usage des abréviations est à proscrire dans un devoir rédigé, que les titres d'œuvres doivent être soulignés et que les accents ne doivent pas être oubliés.

Cette dernière partie représente près de la moitié des points : il convient d'y consacrer un temps important sur les trois heures de l'épreuve et de l'aborder avec méthode : le jury recommande aux futurs candidats de véritablement préparer ce travail d'écriture au brouillon, non pour le rédiger, mais pour prendre le temps d'analyser le sujet, pour réaliser un *brainstorming* en explorant toutes les pistes possibles de réflexion et faire l'inventaire de ses propres connaissances. Toute cette étape est fondamentale pour éviter trois écueils : l'impression d'une pensée qui se déploie au fil de la plume, sans ordre véritable ni progression ; une argumentation peu approfondie, faite de principes généraux, de tautologies ou de lieux communs ni démontrés ni remis en question ; un développement un peu sec non illustré par des exemples qui viendraient donner chair et force de conviction au propos.

Les candidats doivent se persuader qu'ils ont une culture générale suffisante pour répondre à la question du sujet ; leur parcours scolaire, universitaire, personnel, professionnel, quel qu'il soit, leur a permis d'assimiler des savoirs, d'emmagasiner des informations, de fréquenter des œuvres, de croiser des données scientifiques et constitue par conséquent une richesse à exploiter. Le jury leur conseille de s'entraîner à mobiliser leurs connaissances, en temps limité, sur des sujets variés.

Épreuve écrite disciplinaire de mathématiques 3 heures (20 points)

Le programme de l'épreuve est constitué :

- du programme en vigueur de mathématiques du cycle 4.
- de la partie "Nombres et calculs" du programme de mathématiques de seconde générale et technologique ([BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019](#)).

Les notions traitées dans ces programmes doivent pouvoir être abordées avec le recul nécessaire à l'enseignement des mathématiques aux cycles 1, 2 et 3.

➤ Commentaires du jury de l'épreuve écrite de mathématiques de la session 2025

✓ Généralités :

Le sujet de la session 2025 était constitué de six exercices indépendants, un de plus que l'année précédente. L'épreuve dure 3 heures ; elle est dotée d'un coefficient 1.

Les thèmes indiqués ne sont pas exclusifs d'autres thèmes.

N° Ex.	Ex. 1	Ex. 2	Ex. 3	Ex. 4	Ex. 5	Ex. 6
Thème (Réf. programmes du cycle 4)	Thème A Nombres et calculs	Thème B Organisation et gestion de données, fonctions	Thème C Grandeurs et mesures	Thème A Nombres et calculs	Thème D Espace et géométrie	Thème E Algorithmique et programmation
Nombre de points	4	2	5	3	2.5	3.5

Le jury constate que les candidats ont globalement su gérer leur temps et accorder la même importance aux différents exercices.

La qualité de l'écriture, de la présentation, du lexique et de l'orthographe est un attendu commun à l'ensemble des épreuves écrites, y compris celle de mathématiques. Les candidats de la session 2025 ont obtenu des résultats sensiblement supérieurs en mathématiques par rapport à la session 2024. La qualité linguistique suit cette tendance.

Il est cependant rappelé ici l'importance de la rédaction d'une phrase de conclusion pour chaque résultat obtenu. Lorsque cela se justifie, il est indispensable de préciser l'unité utilisée.

Les candidats devront par ailleurs rester vigilants afin de distinguer s'ils doivent « expliquer » ou « démontrer », cette distinction est importante en mathématiques. Il est enfin apprécié de percevoir les stratégies de résolutions des problèmes posés.

✓ **Données statistiques session 2025 :**

Concours session 2025	Nbre candidats	Minimum	Maximum	Moyenne	Médiane	Écart type
Concours externe public	360	1,25	20	12,73	13,38	4,28
Concours externe privé	32	4,75	19,5	11,91	12,13	3,98
Troisième concours public	67	0,75	19	12,02	13,00	4,5
Troisième concours privé	8	4,5	13,5	9,00	10,13	3,36
Second concours interne public	23	2,25	19,5	10,22	9,0	4,88
Second concours interne privé	1	10	10	10	/	0

	Notes éliminatoires de 0 à 5	5 < notes <10	Notes <10	10 ≤ notes <15	15 ≤ notes ≤ 20	Notes ≥ 10
Nombre	29	111	140	187	164	351
Pourcentage	5,9 %	22,6 %	28,5 %	38,1 %	33,4 %	71,5 %

✓ **Exercice 1 : Nombres et calculs – Voyage scolaire, recherche de l'organisme le plus avantageux.**

Sur 4 points

EX N° 1	Concours externe public	Concours externe privé	3 ^{ème} concours externe public	3 ^{ème} concours externe privé	2 ^{ème} concours public interne	2 ^{ème} concours privé interne
Nombre de candidats	360	32	67	8	23	1
Moyenne sur 4	2,77	2,82	2,71	2,45	2,38	2,38
Moyenne sur 20	13,8	14,1	13,5	12,2	11,9	11,9

Constat sur le traitement de l'exercice :

L'exercice, d'un niveau accessible en fin de cycle 4, a globalement été bien traité par les candidats, en particulier pour les premières questions, ce qui a pu constituer une entrée rassurante dans l'épreuve. La mise en équation a été largement réussie, et la résolution correcte dans de nombreux cas. On note des efforts réels de rédaction et une bonne organisation dans les calculs comparatifs (notamment l'usage de deux colonnes A/B). Cependant, plusieurs points de vigilance émergent : une lecture partielle ou superficielle de l'énoncé, des confusions fréquentes sur la notion de base forfaitaire, une mauvaise interprétation de formulations comme « 50 % du reste » et des oublis dans la gestion des arrondis ou des conclusions. Les erreurs proviennent souvent d'une compréhension approximative du contexte plutôt que d'un manque de compétences mathématiques.

Recommandations pour les candidats :

Il est essentiel d'apprendre à lire intégralement l'énoncé et à repérer les données fixes et variables avant d'engager une résolution. La schématisation peut être un outil précieux pour modéliser la situation, tout comme la formulation rigoureuse d'équations ou d'inéquations. Les candidats doivent renforcer leur maîtrise des résolutions algébriques, en veillant à donner du sens aux lettres utilisées et à interpréter les résultats dans le contexte posé. Il est également recommandé de travailler les notions de fraction, la gestion des arrondis et la formulation d'une phrase réponse claire et contextualisée. Une attention particulière doit être portée à la vérification de la cohérence des résultats.

✓ Exercice 2 : Organisation et gestion de données, fonctions – Comprendre et utiliser des notions élémentaires de probabilités

Sur 2 points

EX N° 2	Concours externe public	Concours externe privé	3 ^{ème} concours externe public	3 ^{ème} concours externe privé	2 ^{ème} concours public interne	2 ^{ème} concours privé interne
Nombre de candidats	360	32	67	8	23	1
Moyenne sur 2	1,18	1,13	0,90	0,5	0,89	0,13
Moyenne sur 20	11,8	11,3	9,0	5,0	8,9	1,3

Constat sur le traitement de l'exercice :

Cet exercice de probabilités, pourtant classique, a globalement été peu réussi. Les difficultés majeures rencontrées concernent la représentation de l'expérience aléatoire, souvent absente ou incorrecte, et une justification mathématique imprécise, voire inexistante. Les candidats qui ont su modéliser la situation à l'aide d'un schéma, d'un arbre ou d'un tableau ont généralement mieux réussi, montrant une compréhension plus fine du problème. À l'inverse, ceux qui ont tenté un traitement uniquement calculatoire, sans représentation claire, ont souvent commis des erreurs (valeurs incohérentes, vocabulaire inapproprié, résultats supérieurs à 1). Un effort de rédaction est cependant à noter dans l'ensemble des copies, malgré des formulations parfois peu rigoureuses.

Recommandations pour les candidats :

Il est indispensable de travailler la représentation des situations aléatoires par des outils comme les arbres, les tableaux ou les listes d'issues. Ces supports permettent d'organiser le raisonnement, de dénombrer correctement les cas et de justifier rigoureusement les résultats. Les candidats doivent aussi consolider les fondamentaux en probabilités, notamment la définition d'une probabilité comme un rapport entre le nombre de cas favorables et le nombre de cas possibles. Un soin particulier doit être apporté à l'usage du vocabulaire spécifique (événement, issue, probabilité) et à la vérification de la cohérence des résultats. Enfin, s'entraîner régulièrement à ce type d'exercice, présent chaque année au concours, reste une bonne manière de progresser.

✓ Exercice 3 : Grandeurs et mesures – Calculs de volumes, de hauteurs, de vitesses

Sur 5 points

EX N° 2	Concours externe public	Concours externe privé	3 ^{ème} concours externe public	3 ^{ème} concours externe privé	2 ^{ème} concours public interne	2 ^{ème} concours privé interne
Nombre de candidats	360	32	67	8	23	1
Moyenne sur 5	3,44	3,16	3,41	2,55	2,76	2,31
Moyenne sur 20	13,7	12,6	13,6	10,2	11,0	9,2

Constat sur le traitement de l'exercice :

L'exercice 3, dense et pluridisciplinaire, a été difficile pour un grand nombre de candidats. Il mobilisait des compétences variées (géométrie, conversions, statistiques, pourcentages, tableur), avec une structure en trois parties et de nombreuses sous-questions. Si des réussites ponctuelles sont notées – notamment sur les définitions de la moyenne et de la médiane – les erreurs ont été fréquentes : confusions dans les conversions d'unités, mauvaises utilisations des formules de volumes, syntaxe erronée dans le tableur ou encore absence d'analyse critique des résultats. Certains résultats aberrants (vitesse de nage à 240 km/h, fosse de 38 m de profondeur) montrent une absence de recul et de vérification. Malgré cela, des efforts de rédaction et des tentatives de structuration sont visibles dans de nombreuses copies.

Recommandations pour les candidats :

Il est vivement conseillé de consolider les fondamentaux, en particulier les formules de volumes usuels, les conversions d'unités (vitesse, volume, capacité) et les notions de pourcentage. Une attention particulière doit être portée à l'interprétation des résultats statistiques dans un contexte donné, et non au seul calcul mécanique. La maîtrise de la syntaxe des formules dans un tableur est également à renforcer. Il faut apprendre à vérifier la cohérence et la vraisemblance d'un résultat, à relire la consigne attentivement, et à exprimer les résultats dans des phrases complètes, afin de garantir leur lisibilité et leur pertinence. Enfin, les candidats doivent prendre le temps d'explicitier les étapes de leur raisonnement, tant dans les calculs que dans les choix opérés.

✓ Exercice 4 : Nombres et calculs - Fractions

Sur 3 points

EX N° 2	Concours externe public	Concours externe privé	3 ^{ème} concours externe public	3 ^{ème} concours externe privé	2 ^{ème} concours public interne	2 ^{ème} concours privé interne
Nombre de candidats	360	32	67	8	23	1
Moyenne sur 3	1,81	1,41	1,63	1,04	1,42	1,5
Moyenne sur 20	12,1	9,4	10,9	6,9	9,5	10,0

Constat sur le traitement de l'exercice :

Cet exercice, centré sur la maîtrise des ensembles de nombres et la notion de diviseur, a été globalement mal traité. Les erreurs relevées traduisent une méconnaissance des définitions fondamentales : de nombreux candidats confondent les nombres décimaux et rationnels, ou ignorent les distinctions entre entiers naturels, décimaux non entiers naturels et rationnels non décimaux. La notion de diviseur est également insuffisamment maîtrisée : 1 et 45 sont souvent oubliés, certains évoquent 0 comme diviseur, ou ne citent que des valeurs issues de tables de multiplication jusqu'à 10. Si quelques candidats ont utilisé la décomposition en facteurs premiers, les résultats sont souvent incomplets ou non justifiés.

Recommandations pour les candidats :

Il est indispensable de retravailler les définitions des ensembles de nombres (naturels, décimaux, rationnels...), de comprendre les inclusions et les différences entre eux, et de s'entraîner à reconnaître un nombre à partir de ses propriétés (valeur exacte, écriture décimale, etc.). L'exercice a également mis en lumière une absence de rigueur dans la rédaction, avec des oublis fréquents de conditions comme « entiers naturels non nuls ». Il convient de revoir la notion de diviseur, de s'exercer à trouver tous les diviseurs d'un nombre de manière exhaustive et organisée. Un bon réflexe consiste à commencer par $1 \times \dots$ et poursuivre jusqu'à obtenir tous les couples de facteurs. Enfin, la lecture attentive de la consigne et l'usage précis du vocabulaire mathématique sont des compétences indispensables pour réussir ce type d'exercice.

✓ Exercice 5 : Espace et géométrie – Aires et périmètres

Sur 2,5 points

EX N° 2	Concours externe public	Concours externe privé	3 ^{ème} concours externe public	3 ^{ème} concours externe privé	2 ^{ème} concours public interne	2 ^{ème} concours privé interne
Nombre de candidats	360	32	67	8	23	1
Moyenne sur 2,5	1,56	1,45	1,51	1,17	1,53	1,25
Moyenne sur 20	12,5	11,6	12,1	9,4	12,2	10,0

Constat sur le traitement de l'exercice :

Cet exercice de géométrie, à la fois inhabituel et visuel, a été plutôt bien accueilli par les candidats. Les questions 1 et 2 ont été largement réussies, traduisant une bonne intuition géométrique. En revanche, les questions 3 et 4 ont suscité davantage de difficultés, notamment en raison d'une confusion persistante entre aire et périmètre, et d'une lecture approximative de la consigne. La consigne demandait de former trois paires de figures ayant un périmètre égal mais des aires différentes, ce qui a souvent été mal interprété : certains candidats ont proposé trois figures, ou quatre sans paires formées, voire des figures seules, sans mise en relation claire. Les erreurs fréquentes montrent une fragilité dans la représentation spatiale, une difficulté à modéliser, et une absence de stratégie rigoureuse pour comparer les figures. On constate aussi un manque de discernement sur les éléments constitutifs des périmètres (arcs, segments), et une compréhension imparfaite des effets des côtés bombés ou creusés sur les aires.

Recommandations pour les candidats :

Il est essentiel de renforcer la distinction conceptuelle entre aire et périmètre, ainsi que la capacité à visualiser et comparer des figures géométriques complexes. Les candidats doivent apprendre à analyser les effets des formes sur la mesure d'une grandeur (aire/périmètre), à modéliser par découpage ou superposition, et à être méthodiques dans la recherche et la justification. Il est également recommandé de relire attentivement la consigne, notamment lorsqu'elle impose une structure précise dans la réponse (ici : « trois paires »). Enfin, une meilleure maîtrise du vocabulaire géométrique aidera les candidats à adopter une posture plus rigoureuse et critique face à ce type de problème.

✓ Exercice 6 : Algorithmique et programmation – Algorithme et programme (Scartch)

Sur 3,5 points

EX N° 2	Concours externe public	Concours externe privé	3 ^{ème} concours externe public	3 ^{ème} concours externe privé	2 ^{ème} concours public interne	2 ^{ème} concours privé interne
Nombre de candidats	360	32	67	8	23	1
Moyenne sur 3,5	2,14	2,10	2,00	1,42	1,82	2,13
Moyenne sur 20	12,2	12,0	11,4	8,1	10,4	12,2

Constat sur le traitement de l'exercice :

Cet exercice, situé en fin d'épreuve, combinait programmation (Scratch) et géométrie dans l'espace, avec des niveaux de difficulté contrastés. La partie Scratch a été bien réussie : claire, accessible, elle a permis à de nombreux candidats de récolter facilement des points – bien qu'elle ait été parfois délaissée faute de temps. En revanche, les questions géométriques ont révélé de nombreuses fragilités, notamment sur l'application du théorème de Pythagore et de sa réciproque, qui reste une attente incontournable au CRPE. Les réponses sont souvent incomplètes, mal justifiées, ou limitées à des observations descriptives sans appui sur des propriétés démontrées.

Recommandations pour les candidats :

Cet exercice met en lumière la nécessité de renforcer les compétences en géométrie, en particulier dans les situations qui exigent de démontrer une propriété à partir de codages ou de mesures. Il est important de savoir distinguer les propriétés des figures (isocèle, rectangle) et d'articuler clairement une démonstration, en mobilisant les théorèmes appropriés, comme Pythagore ou Thalès, et leurs réciproques, qui doivent être maîtrisées en formulation et en application. Par ailleurs, la programmation avec Scratch, désormais bien identifiée comme une compétence attendue, doit continuer d'être travaillée régulièrement, en particulier sur les boucles, angles, répétitions et orientations. Enfin, une lecture attentive de la consigne, une bonne gestion du temps et une analyse pas à pas des figures sont essentielles pour réussir ce type d'exercice, qui mêle raisonnement, visualisation et déduction.

Épreuve écrite d'application 3 heures (20 points) Coefficient 1

➤ **Description de l'épreuve**

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente.

Le candidat a le choix au début de l'épreuve entre trois sujets portant respectivement sur l'un des domaines suivants :

- Sciences et technologie ;
- Histoire, géographie, enseignement moral et civique ;
- Arts.

Le candidat dispose d'un dossier comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques. Le candidat est amené à montrer dans le domaine choisi une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage.

Sciences et technologie

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3), y compris dans sa dimension expérimentale. Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Histoire, géographie, enseignement moral et civique

Au titre d'une session, la commission nationale compétente détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : histoire, géographie, enseignement moral et civique.

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

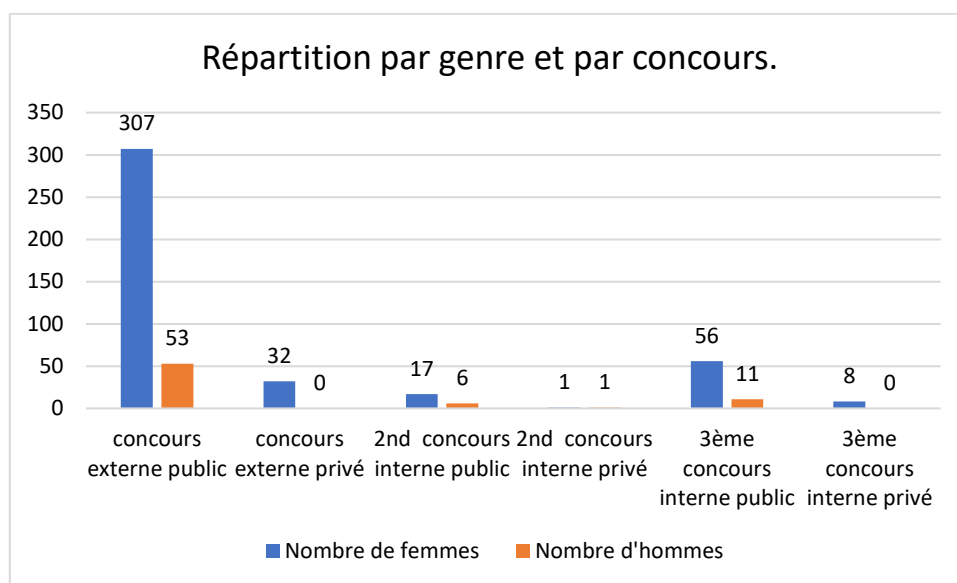
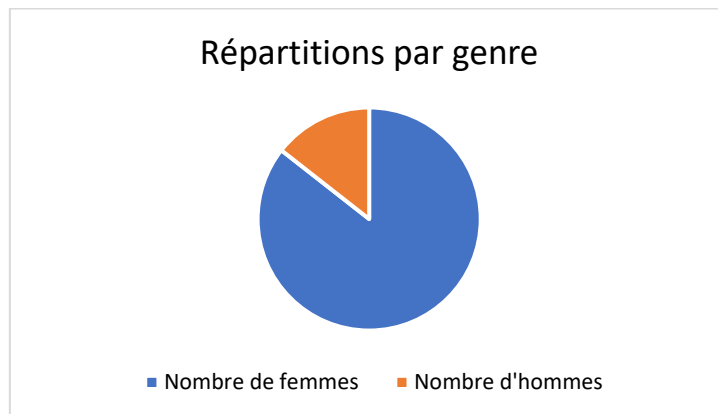
Arts

Au titre d'une session, la commission nationale compétente détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : éducation musicale, arts plastiques, histoire des arts.

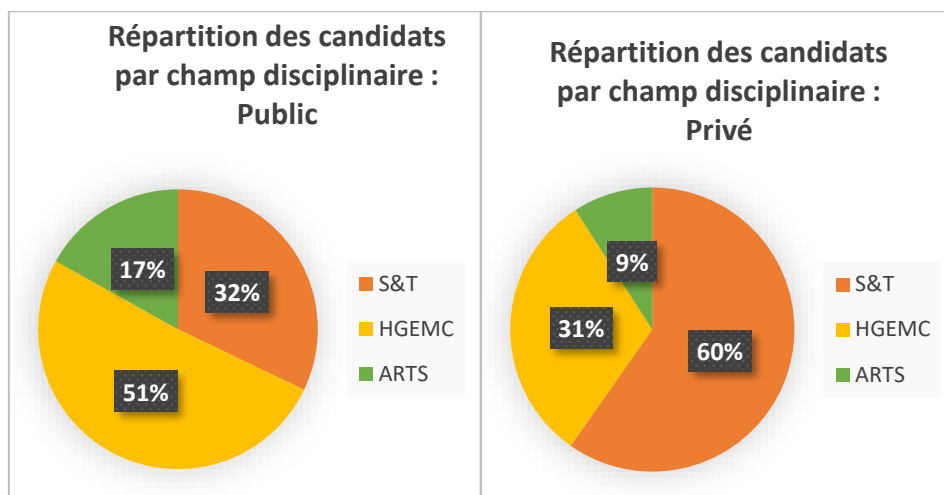
L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

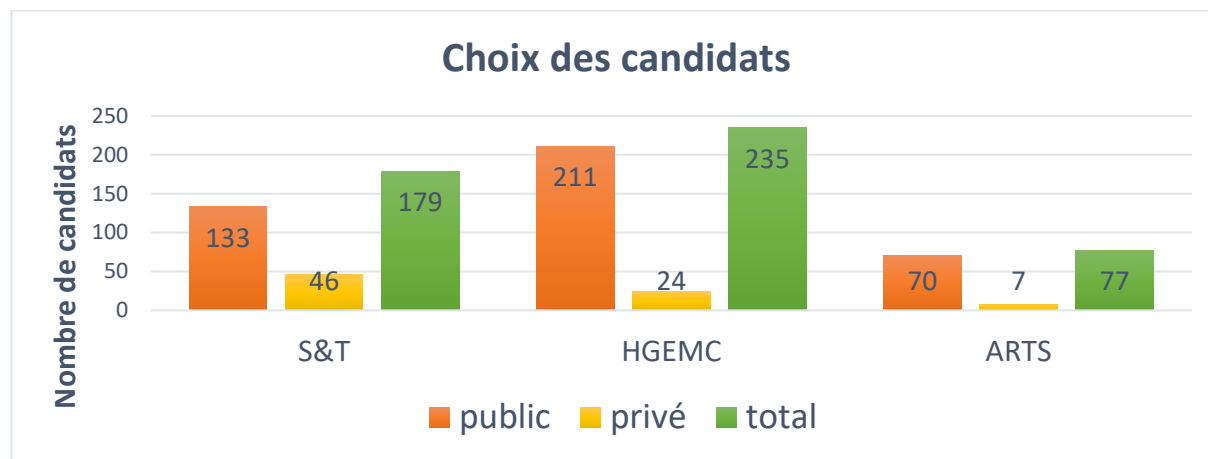
L'épreuve est notée sur 20. Chaque composante est notée sur 10 points. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

492 candidats ont passé cette épreuve dont 85,6 % de femmes. 450 pour les concours du public, et 42 pour les concours du privé.



Le choix des candidats ne s'est pas porté, dans les mêmes proportions, dans les concours du privé et ceux du public, sur les trois domaines. Les candidats des concours privés ont choisi préférentiellement sciences et technologie et Histoire Géographie EMC aux dépens des Arts.





Les notes s'échelonnent sur l'ensemble de l'échelle de valeurs de 3 à 18,5 ;

Les moyennes obtenues dans les 3 domaines sont sensiblement comparables en Arts et HG EMC. Elle est inférieure en Sciences et Technologie

	Arts	HGEMC	S&T
Nombre de copies	77	235	179
Moyennes	11,05	11,45	10,83
Notes ≤ 5	2	7	5
Note maximale	18,5	17,75	3
Note minimale	3	3	3,5

Globalement, il y a une différence maximale de 0,6 point dans les résultats obtenus selon le domaine choisi par les candidats. Le sujet en HG-EMC est mieux réussi que les deux autres. Le jury conseille au candidat de ne pas restreindre sa préparation à un seul des domaines afin de pouvoir se laisser un vrai choix le jour de l'épreuve. Cela permettra également de préserver la polyvalence indispensable à l'exercice du métier.

1- Remarques des correcteurs

Les membres du jury rappellent que maîtriser l'écrit est une compétence indispensable pour exprimer sa pensée et structurer sa démonstration avec rigueur. Si certains candidats montrent des compétences solides en matière de maîtrise de la langue, trop de candidats, quel que soit le domaine choisi, montrent des lacunes significatives. Une ponctuation hasardeuse, des formes interrogatives mal maîtrisées, une syntaxe pauvre, des problèmes de calligraphie rendent le propos peu compréhensible. Ces lacunes sont très souvent accompagnées de très nombreuses erreurs d'orthographe grammaticale (accords de verbes, d'adjectifs par exemple, les adjectifs « laïc » / « laïque » et « public » / « publique » sont systématiquement féminisés, même lorsqu'ils doivent être au masculin). Parfois les réponses ne sont pas rédigées et comportent simplement des flèches ou le signe « + », l'abus d'abréviations a été noté par plusieurs correcteurs.

Une maîtrise satisfaisante de la langue et du vocabulaire spécifique de chacune des disciplines est un préalable essentiel pour prétendre exercer le métier de professeur des écoles. Une attention particulière doit être portée sur ce point. Le jury conseille aux candidats de prendre le temps de relire leur copie, de veiller à une bonne utilisation des articulations logiques par l'emploi de connecteurs et de phrases de transition.

En Sciences et technologie

Comme les années précédentes, le sujet était composé de trois parties indépendantes en Technologie, en Physique-Chimie et en SVT. La thématique « **Une expédition scientifique dans l'océan Austral** » a servi de support aux différents champs mobilisés. Le sujet comportait 3 parties indépendantes :

La partie 1, « Une station scientifique écologique grâce aux innovations technologiques » mobilise le champ de la technologie

La partie 2, « Une station scientifique pour étudier l'eau dans l'océan Antarctique » mobilise le champ des sciences physiques (sous partie A) et chimiques (sous partie B)

La partie 3, « Une opportunité pour étudier les écosystèmes avec les élèves » mobilise le champ des SVT.

Des supports et documents variés (documents scientifiques, documents pédagogiques, productions d'élèves, photographies d'expériences) étaient à exploiter. Plusieurs questions faisaient appel à des calculs mobilisant les opérations élémentaires.

Le jury a apprécié les copies soignées (présentation, graphie), montrant une maîtrise satisfaisante des outils de communication scientifique (schéma, croquis, tableau...). De même, les copies attestant d'un esprit de synthèse, d'une maîtrise des questions pédagogiques / didactiques et d'une maîtrise des connaissances disciplinaires dans les trois champs disciplinaires ont été valorisées : ces candidats utilisent un vocabulaire précis et rigoureux, maîtrisent les démarches scientifiques et technologiques.

Les meilleurs candidats ont montré une réflexion didactique aboutie. Les propositions pédagogiques simples ont été préférables aux propositions complexes qui restent difficiles à mettre en œuvre dans la réalité de la classe. Les propositions pédagogiques les plus pertinentes se sont appuyées solidement sur les documents proposés.

Le jury regrette que le niveau des connaissances disciplinaires de certaines copies soit très insuffisant. Les notions scientifiques utiles pour comprendre le sens des controverses autour des questions socialement vives ne sont pas maîtrisées. Certains candidats font des propositions pédagogiques parfois irréalistes ou trop complexes (élevage de saumon en classe de maternelle).

La partie 1 (Technologie) a été bien réussie par les candidats. Les notions de fonctions d'usage ou de solutions techniques et de programmation sont plutôt maîtrisées. Cependant, une grande majorité de candidats se limite à ne proposer qu'un seul argument pour expliquer le choix de la structure retenue par les concepteurs ou qu'une seule solution technique pour satisfaire les besoins énergétiques de la station. Cela témoigne du manque de connaissances, méconnaissance qui n'autorise qu'une argumentation relativement pauvre.

La partie 2 (Physique-chimie) est la plus échouée par les candidats. La représentation et les calculs des forces ne sont pas maîtrisés. Parfois les propositions manquent de bon sens – choisir le poids d'une gomme en grammes pour le comparer au poids du Polar-POD en milliers de tonnes est irréaliste et ne permet pas de fournir aux élèves de bonnes représentations pour manipuler les grands nombres. Les propositions d'activités pratiques sur les changements d'état de l'eau sont approximatives. Les confusions de vocabulaire telles que distillation, vaporisation, évaporation attestent d'une mauvaise maîtrise des concepts.

Dans la partie 3 (SVT), plusieurs notions relèvent de questions socialement vives comme la différence entre météo et climat, différence entre croyances et sciences, effet de serre et gaz à effet de serre, cycle du carbone. La distinction entre météo et climat a souvent été confuse ou fausse. Cette distinction repose sur les durées de mesures. Les mesures quotidiennes ou proches dans le temps relèvent de la météorologie alors que les mesures qui s'étalent sur des durées de plus de 30 temps caractérisent le climat. Les différences entre croyances et savoirs ont été plus clairement énoncées, cependant les propositions pédagogiques ont été confuses. Plusieurs candidats ont confondu « effet de serre » et « rôle protecteur de la couche d'ozone ». Pour argumenter, trop de candidats se sont contentés de paraphraser le schéma en un texte sans apporter les connaissances ni le vocabulaire attendus. Pour finir, la circulation du carbone dans le réseau trophique n'est pas maîtrisée, le concept de carbone piégé après la mort de la baleine n'a pas été compris.

Conseils aux candidats : Les candidats montrant des fragilités dans la maîtrise des connaissances scientifiques ont paraphrasé les documents fournis. Le jury attend une argumentation reposant sur

l'exploitation des documents proposés complétée par l'utilisation des connaissances scientifiques maîtrisées. L'usage des mathématiques au service des sciences expérimentales et de la technologie doit étayer l'analyse des documents. Les mises en œuvre des démarches d'investigation sont parfois irréalistes, le jury demande aux candidats de mieux prendre en compte le niveau d'enseignement.

En Arts

Le jury a apprécié la polyvalence du candidat et son expertise dans un domaine. Cependant, plusieurs copies témoignent de références culturelles pauvres. Les approximations dans le vocabulaire révèlent des lacunes dans les connaissances disciplinaires.

Lorsque le sujet propose de créer une fiche de préparation de séance ou de faire une analyse critique d'une séance, la composition du candidat ne doit pas se limiter à ces deux types de demandes. Trop souvent la copie n'est pas construite sur la forme : Introduction – développement – conclusion. Par ailleurs, la fiche de préparation et l'analyse doivent s'y intégrer avec fluidité et ne doivent pas être l'unique propos de la composition.

Le sujet vise plusieurs compétences.

1. S'approprier le sujet et construire une problématique claire

De nombreux candidats reformulent le sujet de manière descriptive ou partielle, sans dégager une véritable problématique. Le lien avec les programmes est généralement survolé. Les œuvres et les documents sont mentionnés mais rarement analysés ou mis en perspective avec la démarche pédagogique. Le corpus est souvent traité comme une illustration et non comme un levier réflexif.

Conseils aux candidats.

Pour aboutir à une composition robuste, Il est essentiel de :

- de reformuler le sujet en lien explicite avec l'entrée du programme ciblée ;
- de proposer une problématique claire et nuancée, ouvrant une réflexion didactique et artistique ;
- d'appuyer la problématisation sur une lecture fine du corpus, en mettant en relation les œuvres et les documents entre eux ;
- de ne pas se contenter de paraphraser l'intitulé, mais de montrer les enjeux pédagogiques.

2. Concevoir une situation d'enseignement réaliste et structurée.

Si la plupart des copies présentent une séance, celle-ci est parfois trop vague, mal articulée aux compétences visées, ou difficilement réalisable en classe. L'ancrage dans une progression est trop rarement explicité.

Conseils aux candidats.

Pour construire une séance satisfaisante, il est attendu :

- un ancrage dans le cycle choisi, avec des objectifs clairs et progressifs ;
- une anticipation des obstacles rencontrés par les élèves ;
- des étayages concrets ;
- un positionnement de la séance dans une progression en lien avec les attendus de fin de cycle ;
- des intentions pédagogiques explicites (domaine artistique, compétences visées), des modalités pratiques (matériel, organisation, consignes, tâches des élèves, processus créatif attendu) ;
- des liens avec d'autres disciplines si cela est pertinent.

3. Faire l'analyse critique d'une situation d'enseignement :

Dans l'ensemble cette compétence est mieux réussie que la construction de la séance en arts plastiques.

Le jury rappelle qu'une bonne critique de séance suppose :

- une réflexion sur la pertinence du choix des supports et des consignes ;
- l'anticipation des obstacles pour les élèves (compréhension, engagement, technicité...) ;
- la proposition de leviers d'étayage et d'accompagnement différencié ;

- une mise en perspective de la séance dans un parcours d'apprentissage : comment elle s'inscrit dans une progression ? Quelles suites possibles ? Quelle(s) ouverture(s) culturelle(s) ?

Conseil aux candidats :

Il ne faut pas se contenter de décrire la séance : il faut prendre du recul, envisager les limites et proposer des solutions ou variantes en s'appuyant sur le corpus proposé pour justifier ses choix.

4. Mobiliser une culture artistique et institutionnelle.

a) Analyse des œuvres

Dans le cadre de l'épreuve, il est attendu que les œuvres soient :

- analysées dans leur matérialité (support, format, technique, composition, geste...) ;
- interrogées pour leurs enjeux plastiques (relations forme/sens, espace, couleur, trace, etc.) ;
- mises en lien avec des intentions pédagogiques précises.

Une des faiblesses majeures relevées dans de nombreuses copies concerne le traitement des œuvres du corpus. Les candidats se contentent souvent :

- de les mentionner rapidement, sans véritable analyse ;
- d'en proposer une interprétation subjective, parfois déconnectée de leur réalité matérielle ou de leur contexte de création.

Conseils aux candidats :

- Il ne s'agit pas de faire une dissertation d'histoire de l'art, ni de proposer une interprétation personnelle purement intuitive. L'analyse doit partir de ce que l'œuvre donne à voir, en se fondant sur ses caractéristiques plastiques, pour en tirer des leviers pédagogiques clairs.
- Une analyse réussie est une lecture à la fois sensible et informée, qui nourrit une démarche d'enseignement artistique cohérente et exigeante.

b) L'éducation artistique et culturelle

Un élément majeur de l'épreuve – encore trop peu pris en compte dans les copies – concerne la capacité du candidat à situer sa proposition dans les enjeux de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC), et plus largement, à articuler son enseignement avec le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC) de l'élève.

Conseils aux candidats :

Il est attendu que les propositions pédagogiques s'inscrivent dans la logique du PEAC. Les meilleures copies font apparaître cette vision de l'EAC comme un levier d'émancipation et d'égalité d'accès à la culture. À l'inverse, de nombreuses copies restent centrées sur une seule activité technique sans mise en perspective culturelle ni parcours élève.

En Histoire géographie – Éducation morale et civique

Le jury a apprécié l'effort des candidats à traiter l'ensemble des questions ; nombreux sont ceux qui ont proposé des réponses construites en s'appuyant sur des savoirs scientifiques solides. Certains candidats se sont distingués par leurs propositions pédagogiques abouties notamment à travers leurs mises en activité. La bonne maîtrise de la terminologie associée aux outils de préparation maîtrisés ont été les bases de propositions d'activités de classe réalistes. Certaines de ces propositions ont été adaptées pour répondre aux besoins identifiés et répondre aux volontés d'un travail interdisciplinaire (Parcours Citoyen ou PEAC). Cette année encore, les traces écrites se diversifient, tableau, image légendée apparaissent de plus en plus à côté du « traditionnel » résumé. Toutefois, traiter l'ensemble des aspects didactiques et pédagogiques d'une question ouverte est un point de vigilance à améliorer.

Composante Histoire :

Q1) : La majorité des candidats a su organiser leurs réponses et évoquer les idées républicaines.

Cependant, les aspects de l'ancrage spatial (le bâti) et la laïcisation du personnel ont été rarement abordés. De même, certains candidats ne dépassent pas l'idée que les lois Ferry ont rendu l'école laïque, gratuite et obligatoire. Aucun lien n'est fait avec l'idée d'enracinement de la République. Quelques candidats ont peu de connaissances personnelles, ne connaissent pas les symboles républicains ou confondent encore « laïcité » et « égalité », « valeurs » et « principes » de la République.

Le jury regrette que certaines propositions ne fassent pas le lien entre les notions et les documents ou qu'elles ne fassent aucune référence aux documents. D'autres se sont contentées de paraphraser les documents pour étayer leurs propos.

Q2) : En général, les candidats ont créé des séquences comportant un nombre raisonnable de séances. La structuration des séquences sous forme de tableau a été appréciée par le jury. Les meilleurs candidats se sont distingués par des scénarios pédagogiques pertinents en indiquant la progressivité des séances, des objectifs de compétences, de lexique et de modalités en matière de temps et d'activités.

Le jury regrette que de nombreux candidats n'aient pas proposé d'évaluation dans leur séquence. D'autres ont confondu compétence / connaissance / lexique / objectif.

Pour être complet, il fallait proposer et justifier le type d'évaluation en précisant les compétences visées et les connaissances à acquérir.

Q3) : D'une manière générale, cette question est la moins bien réussie. Les documents 3, 5 et 6 ont été préférentiellement sollicités pour l'exploitation pédagogique. Les meilleurs candidats ont soigné la mise en activité en précisant les objectifs, en rédigeant les consignes et en estimant le temps dédié. Ils ont lié leur proposition pédagogique au sous-thème de la question 2.

Quelques candidats se sont contentés de fournir une analyse historique ou un simple travail de description du document choisi à la place d'une exploitation pédagogique de ce document.

D'autre part, la trace écrite est très succincte ou absente. Certaines propositions ne sont pas pensées pour des élèves de CM2 ni adaptées à des élèves à besoins particuliers. Peu de candidats ont abordé la différenciation pédagogique.

Composante EMC :

Q1) : Le jury a relevé le bon niveau de connaissances des candidats. Les meilleurs d'entre eux ont su expliquer la notion de laïcité. Pour certains candidats les définitions sont restées brèves, parfois trop simplistes. D'autres n'étaient pas adaptées à un niveau CM2, comme l'attestent les propositions trop longues, étoffées par des termes complexes tels que « prosélytisme ». Le jury regrette qu'un grand nombre de candidats ne mentionne pas les enjeux liés à la laïcité. « Le vivre ensemble » et la notion de « neutralité de l'État et donc de l'École » ne s'opposent pas à la liberté de croyances religieuses. Certains candidats confondent « valeurs » et « principes » de la République. Le jury a apprécié les copies qui énoncent clairement les objectifs pédagogiques en matière de savoirs mais également de compétences. Des candidats ont proposé des séances bien organisées.

Q2) : Le traitement de la question est inégal. Les meilleurs candidats ont présenté des mises en activité réalistes, (débat, ateliers de réécriture d'une charte, saynètes), tout en précisant le nombre de séances et les modalités pédagogiques. Pour d'autres, l'exploitation pédagogique de la Charte de la laïcité proposée manque de précisions. L'organisation choisie est évoquée mais les candidats n'indiquent pas les modalités de mise en œuvre. Ils ne précisent pas les éléments utiles à la lecture du projet pédagogique. L'activité suggérée reste implicite et pas assez factuelle. De nombreux candidats n'ont pas exploité le document 9 permettant d'identifier les représentations d'un élève de CM2 sur la laïcité. Les candidats doivent veiller à détailler clairement leurs réflexions pédagogiques.

**Épreuve orale de leçon
3 heures (20 points)
Coefficient 4**

Présentation de l'épreuve

Première épreuve d'admission au CRPE, « La leçon » consiste en l'exposé d'une séance d'enseignement suivi d'un entretien avec le jury. Alors que les épreuves écrites de français et de mathématiques avaient pour objectif d'évaluer les connaissances et les compétences disciplinaires, la leçon a pour ambition d'évaluer les compétences didactiques et pédagogiques des candidats. La leçon n'est donc pas un exposé disciplinaire, même si elle s'adosse à des savoirs en français et en mathématiques, mais une épreuve pratique s'appuyant sur les connaissances didactiques et pédagogiques du candidat.

L'épreuve porte successivement sur le français et sur les mathématiques. Le jury soumet au candidat deux sujets de leçon, l'un dans l'un des domaines de l'enseignement du français, l'autre dans celui des mathématiques, chacun explicitement situé dans l'année scolaire et dans le cursus de l'élève, du cycle 1 au cycle 3. Les deux sujets portent nécessairement sur deux cycles différents.

Afin de construire le déroulé de ces séances d'enseignement, le candidat dispose en appui de chaque sujet d'un dossier fourni par le jury et comportant au plus quatre documents de nature variée : supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes ou de documents ressources Eduscol... Le candidat présente successivement au jury les composantes pédagogiques et didactiques de chaque leçon et son déroulement. Chaque exposé est suivi d'un entretien avec le jury lui permettant de préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles, tant sur les connaissances disciplinaires que didactiques.

Le candidat dispose de 2 heures pour préparer sa leçon. L'épreuve dure une heure et se déroule en deux parties : 30 minutes pour le français, 30 minutes pour les mathématiques. Chaque partie comprend deux phases : un exposé du candidat, d'une durée de 10 à 15 minutes, suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante, soit 15 à 20 minutes.

Quelques exemples de sujets de la session 2025

Exemples de thématiques en français :

Exemple sujet 1	
Éléments de contexte	Domaine d'apprentissage : Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions - Vocabulaire Cycle et niveau de classe concernés : MS – Cycle 1 Place de la séance à concevoir dans la séquence et dans l'année scolaire : Séance 3 - Période 2 Au cours des séances précédentes, les élèves ont réalisé une soupe et se sont approprié le vocabulaire. Il s'agira dans cette séance de réinvestir le vocabulaire mémorisé en s'appuyant sur les verbes d'action pour s'exprimer dans un langage oral syntaxiquement correct et précis.
Questionnement	Dans un exposé de 10 à 15 minutes, en vous appuyant sur les documents, vous présenterez une séance d'enseignement qui aura pour objectif de rendre les élèves capables de construire des phrases en utilisant le vocabulaire mémorisé autour de l'univers de la soupe. Vous situerez cette séance dans une séquence visant à développer les compétences : « Utiliser le lexique appris en classe de façon appropriée » et « S'exprimer dans un langage oral syntaxiquement correct et précis ». Votre exposé présentera les composantes pédagogiques et didactiques de la leçon que vous proposerez.
Documentation	Document A : Extrait du <i>guide Pour enseigner le vocabulaire à l'école maternelle</i>, Eduscol, février 2020 Document B : Extrait de <i>Comment enseigner le vocabulaire en maternelle ?</i> P. Boisseau, Eduscol, 2011 Document C : Extrait de « La soupe aux légumes », blog enseignant http://classededelphine.com Document D : Extrait du <i>Guide pour enseigner le vocabulaire à l'école maternelle</i>, M. Cellier, 2019

Exemple sujet 2	
Éléments de contexte	Domaine du français : Comprendre un texte littéraire et se l'approprier. Cycle et niveau de classe concernés : CM2 – Cycle 3 Place de la séance à concevoir dans la séquence et dans l'année scolaire : Séance 2 - Période 3 Dans cette troisième période de l'année, l'enseignant propose une séquence d'apprentissage (la bande-dessinée). Il vise l'apprentissage de lecture de ce support, et la compréhension de ce genre littéraire qui associe textes et images (cohérence, organisation, liens avec la culture et les arts visuels).
Questionnement	Dans un exposé de 10 à 15 minutes, vous présenterez une séance d'enseignement qui aura pour objectif de développer des stratégies de lecture – compréhension du genre littéraire de la bande dessinée. Votre exposé présentera les composantes pédagogiques et didactiques de la leçon que vous proposerez.
Documentation	Document A : Extrait du BO n°30 du 26 juillet 2018 – Eduscol annexe 2 volet 3 Document B : Extrait <i>la compréhension au cours moyen</i>, Eduscol, janvier 2022 Document C : Extrait de « leçon de lecture-lexique, la bande dessinée » – site web de motheachard-stemarie.fr Document D : Extrait du manuel <i>Français Caravelle CM2</i>, Belin Education, mars 2021

Exemples de thématiques en mathématiques :

Exemple sujet 1	
Éléments de contexte	Domaine des Mathématiques : Nombres et calculs - Résolution de problèmes. Cycle et niveau de classe concernés : cycle 2, classe de CP Place de la séance à concevoir dans la séquence et dans l'année scolaire : Première séance d'une séquence de 5 séances – Période 4.
Questionnement	Dans un exposé de 10 minutes à 15 minutes, vous présenterez une séance qui aura pour objectif de rendre les élèves capables de résoudre des problèmes additifs à deux étapes. Votre exposé présentera les composantes pédagogiques et didactiques de la leçon que vous proposerez.
Documentation	Document A : Extraits du guide mathématique, <i>Pour enseigner les nombres, le calcul et la résolution de problèmes au CP</i>, Eduscol, 2021 Document B : Extrait des <i>Attendus de fin d'année de CP – Mathématiques</i>, Eduscol, 2021 Document C : Production d'un élève de CP, période 4 Document D : Affichage collectif dans une classe de CP, période 4

Exemple sujet 2	
Éléments de contexte	Domaine d'apprentissage : Acquérir les premiers outils mathématiques – Découvrir les nombres et leurs utilisations Cycle et niveau de classe concernés : Cycle 1, classe de Grande Section Place de la séance à concevoir dans la séquence et dans l'année scolaire : Première séance d'une séquence de quatre séances - Période 4
Questionnement	Dans un exposé de 10 à 15 minutes, vous présenterez une séance qui aura pour objectif de rendre chaque élève capable de résoudre des problèmes de partage : recherche de la valeur d'une part. Cette séance s'inscrit dans une séquence visant à développer la compétence « Commencer à résoudre des problèmes de produit ou de partage. » Votre exposé présentera les composantes pédagogiques et didactiques de la leçon que vous proposerez. Vous préciserez de manière argumentée l'étayage langagier que vous proposerez au cours de la séance.
Documentation	Document A : Extraits du programme de cycle 1, publié au BO n°25 du 24 juin 2021 Document B : Utiliser le nombre pour résoudre des problèmes de partage, Eduscol, juin 2023 Document C : Énoncé d'un problème de partage proposé à des élèves de Grande Section au mois d'avril Document D : Traces écrites d'élèves de Grande Section liées à la résolution du problème de partage présenté dans le document C

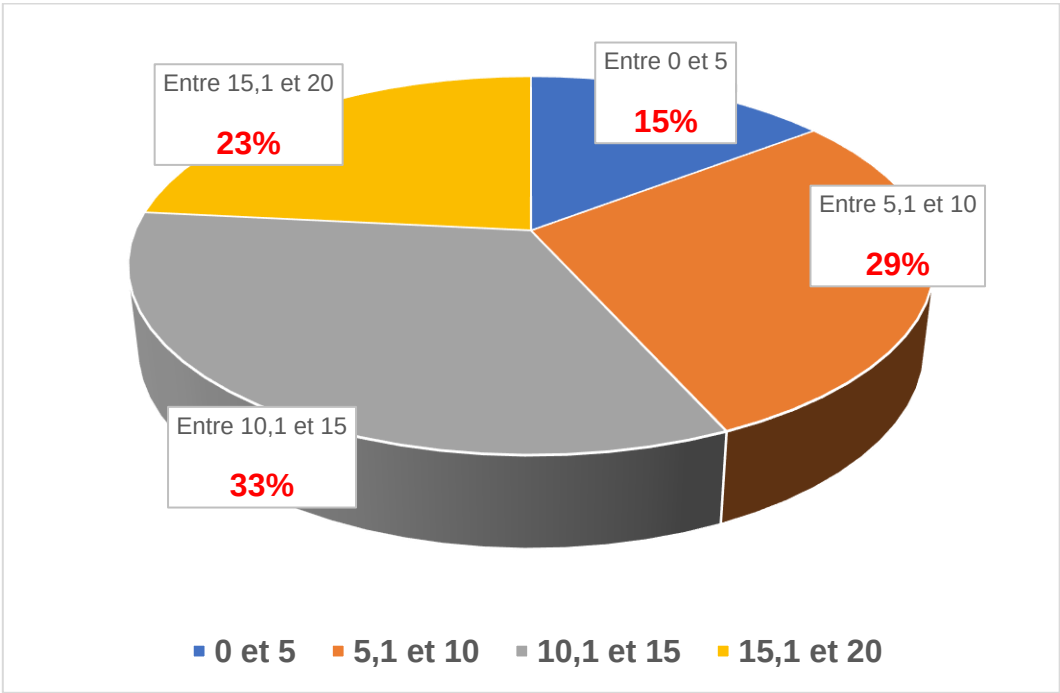
Les résultats statistiques

Pour la session 2025, la moyenne des notes de l'ensemble des commissions s'établit à 10,98. Les notes vont de 1,2 à 20/20.

Présents	Absents	Note min.	Note max.	N<5	5≤N<10	10≤N<15	N≥15	Moyenne
342	16	1,2	20	50	98	114	80	10,98

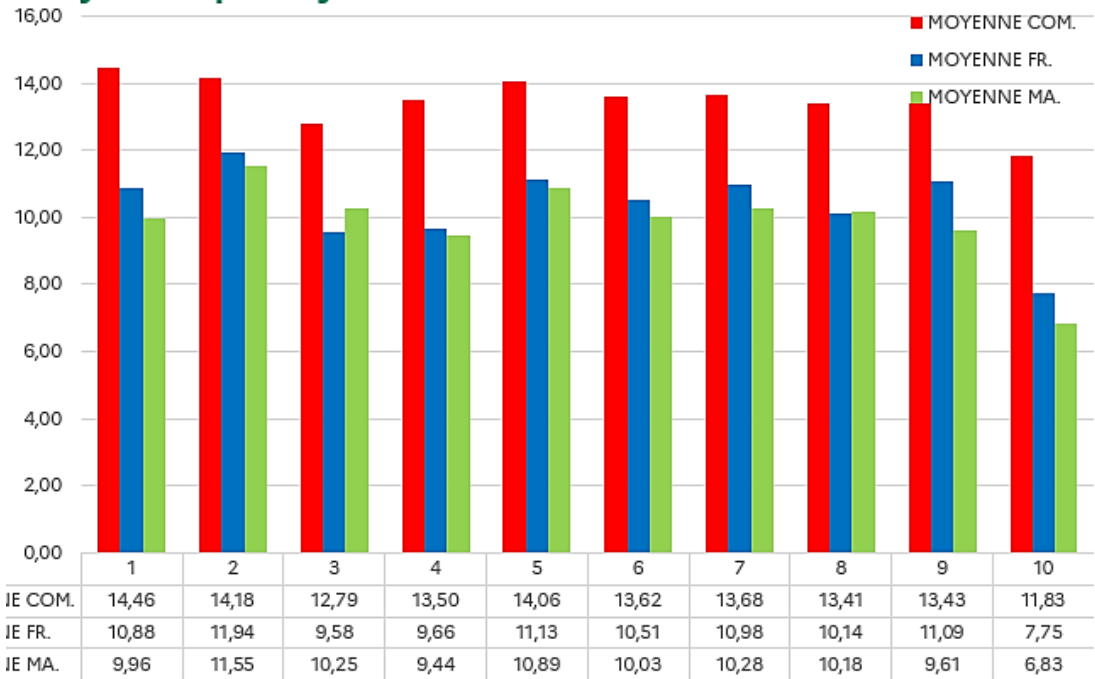
✓

Répartition des notes épreuve orale de leçon 2025



Moyennes par sujet : communication – Français - Mathématiques

Moyennes par sujet



Le graphique ci-dessus montre que la note de communication est toujours supérieure aux notes mesurant les aspects strictement disciplinaires. Comme les années précédentes, les notes en français restent globalement légèrement supérieures aux notes en mathématiques.

Les remarques des commissions : attendus, constats et conseils

✓ L'exposé

Les attendus :

L'exposé doit s'appuyer sur le dossier soumis au candidat et prendre en compte à la fois la consigne et les éléments de contexte indiqués dans le sujet (niveau de classe, place dans la séquence, voire dans l'année). Il doit intégrer dans la réflexion les documents proposés.

Il s'agit de présenter l'objectif d'apprentissage et le déroulé d'une séance permettant d'atteindre cet objectif : compétences et connaissances concernées, phases de la séance structurant les apprentissages, modalités de travail, activités des élèves, rôle de l'enseignant.

Le jury n'attend pas, surtout à ce stade de développement professionnel du candidat, une « séance parfaite » mais bien une proposition pédagogique réfléchie, des hypothèses de travail justifiées par la connaissance des attendus des programmes et des processus d'apprentissage des élèves.

Le jury évalue :

- La capacité du candidat à présenter clairement ses objectifs d'enseignement.
- Sa capacité à exposer ses choix pédagogiques et à les justifier par sa réflexion didactique.
- Sa capacité à intégrer l'activité des élèves à sa présentation de séance.
- Sa capacité à s'appuyer sur l'extrait du programme qui lui a été éventuellement fourni dans le dossier ou sur sa connaissance personnelle des textes officiels.
- Sa capacité à exploiter le dossier ou à expliquer les motifs qui l'ont amené à minorer éventuellement un document fourni par le dossier.

Constats :

Les membres des jurys ont salué la qualité d'un grand nombre d'exposés, caractérisés par une structuration claire, une bonne articulation entre les différentes phases de la séance et un lien explicite avec les programmes. Les meilleurs candidats ont su mobiliser les documents du dossier pour nourrir leur réflexion pédagogique, en expliquant comment ces ressources avaient été utilisées dans la construction de la séance. L'ancrage de la séance dans une séquence plus large, l'identification précise des objectifs, des rôles respectifs du maître et de l'élève, ainsi qu'une attention portée à la différenciation, à l'évaluation ou encore aux obstacles d'apprentissage ont été particulièrement appréciés. L'explicitation des choix pédagogiques, la prise en compte des activités effectives des élèves, ainsi que la prise en compte du rôle de l'ATSEM en cycle 1 témoignent d'une compréhension fine du métier. Les exposés respectaient globalement le temps imparti et étaient appuyés sur un langage professionnel et une posture adaptée.

À l'inverse, les jurys ont souvent constaté des exposés stéréotypés, génériques ou « hors sol », ne tenant pas suffisamment compte de la réalité d'une classe. Certains candidats ne présentent leur scénario pédagogique qu'au bout de plusieurs minutes, ou livrent des séances peu articulées, sans progression claire ni contextualisation dans une séquence. L'activité des élèves est fréquemment peu définie, réduite ou absente, de même que la prise en compte de l'évaluation ou de la différenciation. Trop souvent, les documents du dossier sont simplement décrits, voire négligés, sans réelle analyse ni justification de leur usage. Un autre point faible majeur réside dans le manque d'appui sur les références institutionnelles et

la difficulté à relier les objectifs d'enseignement aux apprentissages visés. La méconnaissance du cycle 1, le recours à des trames figées et le défaut de lien avec le sujet posé en amont nuisent également à la qualité de l'épreuve.

Conseils aux futurs candidats :

Pour réussir cette épreuve, il est essentiel de proposer une véritable séance d'apprentissage, cohérente, ancrée dans une séquence, mais centrée sur les apprentissages effectifs des élèves. Les candidats doivent veiller à bien lire le sujet, s'appuyer sur l'ensemble des documents, y compris les productions d'élèves, et justifier leurs choix pédagogiques. Il est important d'utiliser un vocabulaire professionnel, de structurer le propos avec des connecteurs logiques, et de faire apparaître les étapes de la séance ainsi que leur articulation. Les références théoriques gagneraient à être maîtrisées et mises au service d'une analyse, non récitée et hors contexte. L'anticipation des obstacles, l'attention à la différenciation, à l'évaluation, à l'erreur, et à la faisabilité concrète dans une classe réelle sont des attendus majeurs. Enfin, les jurys encouragent une posture vivante, ancrée, qui ose s'appropriier les documents et les adapter, en gardant toujours à l'esprit : « qu'enseigne-t-on ? » et « qu'apprennent les élèves ? »

✓ L'entretien

Les attendus :

L'entretien n'est pas un « interrogatoire » mais bien un échange avec les trois membres du jury dont les questions n'ont jamais pour objectif de déstabiliser le candidat mais au contraire de l'amener à exprimer le meilleur de lui-même. Bienveillant et ouvert, le jury cherche avant tout à poursuivre la réflexion amorcée lors de l'exposé, à amener le candidat à enrichir son propos, à le compléter, à envisager éventuellement d'autres pistes ou des prolongements possibles. Il s'appuie nécessairement sur l'exposé et le dossier et n'a pas pour vocation à vérifier la connaissance de l'intégralité des programmes d'enseignement du premier degré et des textes officiels.

Constats :

Les jurys ont souligné, pour cette épreuve d'entretien, la qualité d'échange de nombreux candidats qui ont su faire preuve d'écoute, d'honnêteté intellectuelle et de capacité à remettre en question ou à ajuster leur propos face aux sollicitations du jury. Ces candidats se sont montrés engagés dans une réflexion conjointe, capables de faire évoluer leur pensée et de reconstruire leur proposition de séance en fonction des remarques. Une partie d'entre eux a su mobiliser des connaissances institutionnelles et théoriques de manière pertinente, en articulant ces références aux aspects didactiques et pédagogiques du sujet. Cette capacité à sortir de leur proposition initiale pour envisager d'autres pistes, à interroger les difficultés des élèves ou les modalités d'évaluation dans une perspective de progression, a été particulièrement appréciée. Dans l'ensemble, les meilleurs candidats sont entrés dans un véritable dialogue professionnel, ancré dans la réalité du métier.

Les jurys ont néanmoins relevé des faiblesses importantes chez de nombreux candidats. Certains se sont contentés d'un discours déclaratif, émaillé de termes techniques (évaluation formative, différenciation...) sans réelle compréhension ni contextualisation. Les réponses manquaient souvent de consistance : absence d'exemples concrets, faiblesse de l'argumentation, manque de lien avec les documents du dossier ou avec le sujet. Des difficultés théoriques ont aussi été observées, avec une maîtrise approximative des notions didactiques ou institutionnelles, voire des contresens sur des éléments fondamentaux (textes de référence, statut de l'erreur, rôle de l'ATSEM...). Certains propos sont restés trop généraux ou stéréotypés, sans prise de distance ni analyse critique. Le recours à des connaissances non maîtrisées ou à des citations mal comprises a pu décrédibiliser le discours. Enfin, plusieurs candidats se sont réfugiés dans des réponses trop longues ou évasives, sans répondre véritablement aux questions posées.

Conseils aux futurs candidats :

Pour réussir cette épreuve, il est essentiel de bien maîtriser les fondamentaux didactiques et pédagogiques relatifs aux domaines du français et des mathématiques et aux cycles concernés. Les candidats doivent s'appuyer sur les expériences vécues en stage, sur le cadre institutionnel (programmes, socle, cycles, évaluations), et mobiliser leurs connaissances de manière contextualisée, en lien avec les élèves et les documents. L'entretien n'est pas une épreuve piège : les questions du jury visent à accompagner le raisonnement. Il faut donc les écouter avec attention, y répondre avec nuance, justifier ses choix et accepter de réajuster son propos. Il est vivement recommandé d'éviter les discours appris par cœur, les concepts non maîtrisés, et de préférer des exemples concrets, des analyses fines et des réponses argumentées. La réflexion sur l'évaluation, la prise en compte de la diversité des élèves, la place des parents ou des ATSEM doivent être envisagées de manière réaliste et professionnelle. Enfin, une posture d'écoute active, de collaboration et de recul critique est indispensable pour entrer pleinement dans cette épreuve de dialogue et de réflexion.

✓ L'expression – la qualité de la communication

Constats :

Les membres des commissions ont relevé de nombreux éléments positifs quant à la qualité de l'expression des candidats lors de l'épreuve orale d'admission. Beaucoup ont su faire preuve d'écoute et de réactivité, notamment en s'ajustant aux questions posées et en engageant un réel dialogue avec le jury. La posture adoptée est souvent apparue adéquate, marquée par une communication ouverte, un regard distribué à l'ensemble des membres du jury, et une expression verbale claire, structurée et audible. Les candidats les plus convaincants ont su articuler leur exposé avec des références pertinentes aux programmes, au socle commun et aux enjeux d'apprentissage, tout en analysant les documents élèves avec finesse. Le langage utilisé était globalement correct et adapté au contexte professionnel. Enfin, une bonne gestion du temps, une présentation claire du plan de l'exposé, ainsi qu'un engagement personnel dans la parole (« je ») ont renforcé la qualité globale de l'intervention.

En revanche, certaines lacunes persistent et ont été régulièrement pointées par les jurys. De nombreux candidats ont lu de manière trop appuyée leurs notes sans réellement interagir avec le jury, affichant parfois une posture fermée ou défensive. Le débit de parole était parfois mal maîtrisé, trop rapide ou trop lent, et les tics de langage fréquents. Des erreurs syntaxiques, des maladresses dans l'expression ou un vocabulaire didactique insuffisant ont pu nuire à la clarté du propos. Plusieurs candidats ont proposé des introductions trop générales, déconnectées du sujet précis de la leçon, et ont eu du mal à structurer leurs séances ou à analyser les documents fournis. Le non-respect du temps imparti (en deçà des 10 minutes attendues), un relâchement de la posture en cours d'entretien et une attitude laissant transparaître un agacement face aux questions ont également été regrettés.

Conseils aux futurs candidats :

Il est recommandé aux futurs candidats de soigner particulièrement la qualité de leur expression orale, en adoptant un langage professionnel, précis et adapté au contexte du concours. Il est essentiel de ne pas se contenter de lire un texte préparé, mais de véritablement s'adresser au jury avec clarté, engagement et authenticité. Une préparation efficace passe par une connaissance approfondie du sujet, une lecture attentive des documents, et une structuration cohérente de l'exposé. Il convient également d'éviter les formules familières ou inappropriées. La posture attendue est celle d'un futur enseignant conscient des enjeux de sa mission : attentive, respectueuse, ouverte à l'échange et capable de réflexion. Enfin, il est conseillé de travailler la modulation de la voix, d'éviter les phrases trop longues ou complexes, et de considérer les questions du jury comme des opportunités d'approfondissement et non comme des critiques.

**Épreuve d'entretien
65 minutes (20 points)**

Deuxième épreuve orale d'admission (20 points)

Entretien à partir d'un dossier

Durée de la préparation : 30 minutes.

Durée totale de l'épreuve (exposé et entretien) : une heure et 5 minutes.

L'épreuve comporte 2 parties :

▪ 1ère partie : La première partie (30 minutes) est consacrée à l'éducation physique et sportive. Elle intègre la connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant. Elle comprend un temps préparatoire de 30 minutes qui consiste en l'étude d'une situation d'enseignement en EPS et un temps d'échanges avec le jury sur cette même situation.

▪ 2ème partie : La seconde partie (35 minutes) porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein **du service public d'éducation**. Le candidat est invité à se présenter et à partager avec le jury son projet professionnel. Puis lui sont soumises deux situations professionnelles à analyser.

Eléments statistiques et résultats :

Elle a réuni 358 candidats répartis sur 4 jours d'examen.

Malgré des résultats globalement satisfaisants sur cette épreuve, le jury regrette qu'un certain nombre de candidats qui se sont présentés à l'épreuve de leçon aient renoncé à se présenter à celle-ci. De même, le jury déplore les abandons à l'issue de la phase de préparation.

La moyenne d'EPS est de 5,84/10, celle d'entretien est de 6,55/10. La partie entretien professionnel apparaît mieux réussie que la partie EPS.

Répartitions des notes en %	Partie EPS	Partie entretien
0<notes<3	22 %	15 %
3<notes<8	44 %	39 %
8<notes<10	34 %	46 %

	athlétisme	jeux collectifs	natation	danse
Moyennes /10 par thématique en EPS	5,51	6	5,37	6,30

Les situations proposées dans la partie entretien renvoient à des thématiques proches traitant de la laïcité, relevant de l'EMC ou portant sur la contestation des enseignements.

1ère partie : ÉDUCATION PHYSIQUE et SPORTIVE (10 points)

Descriptif détaillé de cette 1^{ère} partie (extraits de l'arrêté du 25 janvier 2021 – MENH2033191A)

À partir d'un sujet fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, il revient au candidat de choisir le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage qu'il présente au jury.

Cet exposé ne saurait excéder quinze minutes. Il se poursuit par un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie. Cet entretien permet d'apprécier d'une part les connaissances scientifiques du candidat en matière de développement et sur la psychologie de l'enfant, d'autre part sa capacité à intégrer la sécurité des élèves, à justifier ses choix, à inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et, plus largement, dans les enjeux de l'EPS à l'école.

Les activités physiques, sportives et artistiques (APSA) retenues pour la session 2025 :

- les activités athlétiques
- les activités aquatiques
- les jeux et sports collectifs
- la danse

L'exposé

Il s'agit d'organiser et construire un propos cohérent. Il faut donc veiller à maîtriser les notions et concepts choisis, à illustrer son propos d'exemples concrets mais aussi à susciter l'intérêt du jury.

La gestion du temps de parole est importante. L'exposé doit durer au maximum quinze minutes. Le candidat peut se munir d'un chronomètre.

L'entretien

L'entretien débute en prenant appui sur les propos du candidat pour lui permettre de préciser les notions abordées. Cela se concrétise notamment par l'explicitation de situations et de consignes. Le questionnement vise à évaluer les connaissances du candidat en termes de construction des apprentissages en EPS.

Le candidat est assuré de la bienveillance du jury qui cherche à obtenir des précisions sur le propos tenu.

Les prestations particulièrement appréciées réunissaient les aspects suivants :

- un exposé structuré ;
- une expression claire, une voix modulée ;
- une posture d'écoute et d'échange ;
- une bonne compréhension de la problématique soulevée : enjeux pédagogiques, didactiques et organisationnels ;
- des propositions de situations d'apprentissage réalistes, cohérentes dont le caractère de faisabilité est garanti et qui préservent la sécurité affective et physique des élèves ;
- une mise en relation pertinente des savoirs acquis avec les différents domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

A contrario, les commissions ont regretté des prestations qui se caractérisaient par :

- un temps d'exposé trop court (moins de 10 minutes) ;
- une compréhension erronée de la problématique proposée ;
- des propositions de situations qui ne répondent pas à la problématique proposée ;

- des situations qui parfois ne ménagent pas assez de temps d'activité chez les élèves ou, plus grave, ne sont pas de nature à garantir leur sécurité ;
- une méconnaissance du développement psychologique et moteur de l'enfant (notamment en maternelle) ;
- une méconnaissance des APSA proposées et surtout de leur didactique.

Conseils et recommandations aux candidats :

Il est impératif de bien lire le sujet, de répondre précisément à la problématique proposée. Beaucoup de contresens ou d'imprécisions sont dus à un manque d'appropriation du sujet.

Lorsque la situation d'apprentissage est complexe à décrire, un schéma à montrer au jury facilite sa présentation.

La gestion de l'hétérogénéité, la différenciation pédagogique et l'évaluation sont interrogées.

Il est souhaitable que les candidats soient capables d'argumenter et de justifier leurs réponses, de montrer une capacité de réflexion qui peut conduire à concevoir ou affiner des situations d'apprentissage, de faire preuve d'autocritique envers leurs propositions, d'être inventifs, à défaut, d'avoir des repères. Il s'agit aussi de faire preuve de bon sens.

Enfin, les candidats doivent être en capacité de mieux mettre en relation EPS et éducation à la santé et aussi d'approfondir la dimension interdisciplinaire des apprentissages.

Par ailleurs, le jury invite les candidats à :

- exploiter toutes les périodes de stages prévues durant leur formation initiale pour vivre une démarche d'enseignement dans un contexte institutionnel réel et singulier ;
- consulter régulièrement les sites institutionnels ;
- se tenir informés de l'actualité sportive pour nourrir sa culture générale ;
- approfondir les enjeux et les caractéristiques de l'activité physique en maternelle.

2^{ème} partie : ENTRETIEN (10 points)

Descriptif de cette 2^{ème} partie (extraits de l'arrêté du 25 janvier 2021 – MENH2033191A)

La seconde partie de cette deuxième épreuve orale d'admission d'une durée de trente-cinq minutes porte sur la motivation du candidat et sur son aptitude à se projeter dans le métier de professeur, au sein du service public d'éducation.

Elle comporte un premier temps d'échange d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat, des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours. Il est amené à valoriser sa candidature en s'appuyant sur ses travaux de recherche, sur les enseignements suivis, sur les stages vécus, sur l'engagement associatif ou les périodes de formation réalisées à l'étranger.

Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury pendant dix minutes.

La suite de l'échange, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier et à incarner les valeurs de la République, dont la laïcité et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- faire connaître et partager ces valeurs et exigences.

La présentation du candidat

Les premières minutes de cette partie d'entretien consiste en une présentation du candidat qui a ici l'occasion de mettre en valeur ses atouts et son expérience et d'exprimer sa motivation et ses ambitions. La construction de cette partie est laissée libre au candidat, il aura eu l'opportunité de la préparer bien en amont de l'épreuve.

L'échange qui s'ensuit est déterminé par le contenu et la qualité de la présentation qui précède. Il revient donc au candidat de soigner sa présentation, de susciter la curiosité et l'intérêt du jury. Les questions posées ont pour objectif d'amplifier les éléments de présentation et d'en révéler toute la pertinence vis-à-vis du métier auquel se destine le candidat.

Les mises en situation professionnelle

Le candidat ne dispose d'aucune préparation pour traiter les sujets soumis, il les découvre lors de l'entretien avec le jury. Cet entretien à l'issue de la phase de présentation, dure vingt minutes réparties en deux fois dix minutes, pour chacune des situations à traiter. Il est destiné à éprouver les qualités d'analyse et de raisonnement du candidat au travers de l'étude de ces deux situations professionnelles.

14 sujets ont été traités par les candidats de cette session 2025. Ces sujets ont abordé divers aspects relevant de l'école maternelle et de l'école élémentaire, différentes thématiques générales de l'éducation et ont permis aux candidats de s'interroger sur les grands principes de l'École et sur les valeurs qui la fondent et de construire un premier positionnement professionnel.

Les sujets proposés lors de cette épreuve sont construits de manière identique. On retrouve ainsi :

- une courte description de la situation professionnelle posée,
- un questionnaire qui renvoie aux valeurs et principes fondamentaux mobilisés par la situation.

Le candidat est invité à identifier la problématique qui est soulevée par la situation et à construire des éléments de réponse, à l'appui de ses connaissances et de ses expériences. Il est à noter que les situations problématisées soumises au candidat sont exposées oralement, ce qui implique une qualité d'écoute et d'attention certaine.

Observations des jurys et recommandations aux candidats concernant les deux composantes précitées de cette seconde partie d'épreuve

✓ Sur la forme et le contenu de la présentation

La durée de cette partie de l'épreuve n'est pas toujours bien gérée par les candidats. Certains d'entre eux proposent une présentation qui s'avère trop courte malgré les cinq minutes disponibles. Rappelons que

les candidats peuvent préparer cette partie de l'entretien, non pas le jour de l'épreuve mais en amont de celle-ci. Ces cinq minutes peuvent donc être pleinement investies grâce à une préparation rigoureuse.

Concernant la forme, il importe de veiller au débit de parole qui a tendance à s'accélérer, ceci afin de poser calmement la présentation et de rester clair. La gestion du stress et des émotions doit être intégrée au travail de préparation.

L'exposé des motivations pour ce métier suggère par ailleurs une posture d'ouverture, dynamique et déterminée et une pensée structurée pour convaincre et engager l'échange avec le jury. Il convient d'être vigilant dans l'emploi de formules stéréotypées telles que « c'est pour moi », « je suis fait pour cela ».

Pour ce qui est du contenu, peu de candidats parviennent à faire les liens utiles et pertinents entre leurs expériences et le métier d'enseignant (référentiel de compétences), à mettre en évidence leurs compétences et leur capacité à transférer leurs acquis dans ce contexte professionnel envisagé. Au-delà d'une présentation de leur état civil, il est en effet attendu une mise en perspective des acquis et expériences ainsi que des qualités communicationnelles.

Dans la mesure où cette partie est « entre les mains » des candidats, il leur est vivement conseillé de la préparer, de s'entraîner à respecter le temps imparti (se chronométrer/se filmer sont des démarches recommandées) et à travailler leur posture et la qualité de leur expression. Il convient de veiller à la qualité de la langue et de se prémunir de l'invention de mots ou de formes verbales conjuguées de manière hasardeuse, de veiller aux liaisons et à la correction syntaxique.

Une présentation qui n'est pas strictement chronologique dans l'analyse du parcours réalisé est appréciée.

✓ **Sur la forme et le contenu des échanges sur les situations soumises à l'analyse des candidats**

Au préalable, il convient de rappeler que si les candidats sont invités à se questionner sur des problématiques professionnelles, le jury n'attend pas une seule réponse possible qui serait LA bonne réponse. La réponse recherchée amène les candidats à convoquer leurs capacités d'analyse et le bon sens, à faire des liens et à s'appuyer sur leurs connaissances du système éducatif et sur les valeurs et principes fondamentaux de l'École.

Les questions posées permettent d'explorer divers domaines de la situation et de guider la réflexion.

Les dix minutes allouées à l'analyse de chaque situation constituent une difficulté certaine pour les candidats, le déroulement de cette partie de l'épreuve étant particulièrement rythmé.

Le jury rappelle aux futurs candidats la nécessité de développer des stratégies d'analyse à mobiliser dans le temps imparti à chaque situation (10 minutes pour chacune).

Exemples de questions posées par le jury :

- Quel est le rôle des différents acteurs de la communauté éducative ?
- Quelles sont les responsabilités de l'enseignant dans ce cadre ?
- Quelles sont les personnes ressources mobilisables ?
- Quels sont les enjeux liés à cet enseignement ?
- Quelles peuvent être les réponses apportées pour les élèves en difficulté ?
- Comment prendre en charge les élèves à besoins particuliers ? Qu'est-ce que l'école inclusive ?
- Quelles sont les instances de travail en équipe ?
- Comment mesurer les progrès des élèves ?
- Comment favoriser les relations entre l'école et les familles ?
- Quelle est la place de l'enseignant dans l'organigramme de l'Éducation nationale ?

Les questions peuvent également prendre la forme de mises en situation, d'hypothèses du type « et si... ? » « Imaginons que... ».

Les membres du jury ont particulièrement valorisé les prestations des candidats capables :

- de présenter les enjeux de la situation professionnelle ;
- de mener une réflexion personnelle sur cette situation ;
- d'esprit critique ;
- de s'appuyer sur leurs connaissances et leurs expériences (notamment dans les classes), de citer des exemples concrets en faisant des analogies ;
- de construire une réponse à la problématique de départ en se laissant accompagner par le questionnement du jury ;
- d'écoute.

S'agissant de la présentation, le jury salue la préparation sérieuse des candidats les plus brillants. Celle-ci se perçoit par la structuration de cette partie qui est souvent clairement énoncée (plan). Ils apprécient également que les candidats ne déroulent pas strictement leur CV par ailleurs mis à disposition des jurys en amont de l'entretien.

Les meilleurs candidats sont capables d'identifier leurs points forts et leurs faiblesses. Ils élaborent un propos reflétant un positionnement personnel mais nuancé, témoignant de leur capacité à appréhender toute la complexité du métier. Cette posture réflexive et cette ouverture d'esprit constituent un postulat nécessaire à la formation future et est très appréciée et valorisée par les membres du jury.

Les meilleurs candidats témoignent d'une maîtrise assurée et actualisée des textes officiels qu'ils mettent au service d'une réflexion personnelle. Ils font également preuve de bon sens et de réalisme. Souvent, ils se montrent ambitieux et engagés.

Si les membres du jury conduisent un questionnement soutenu et font preuve d'une vraie exigence, la plus grande bienveillance est observée lors des interrogations, ce qui constitue un contexte favorable à la discussion. Il est donc conseillé aux candidats d'appréhender cette discussion avec sérénité et confiance, pour asseoir, malgré les enjeux, une posture d'écoute de qualité et favoriser leur réactivité. Les candidats qui sont engagés dans l'échange sont en mesure de tenir compte des questions et remarques des jurys et s'en servent habilement.

Enfin le jury est attentif à la présentation générale, notamment vestimentaire, à l'attitude et à la posture respectueuse des candidats qui se destinent à enseigner.

Plus généralement, il est attendu des candidats :

- qu'ils connaissent le « Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation » B.O n° 30 du 25 juillet 2013 ;
- qu'ils connaissent les droits et les devoirs qui sous-tendent l'action du fonctionnaire ;
- qu'ils connaissent les principes fondamentaux et les valeurs de l'école républicaine ;
- qu'ils maîtrisent le lexique professionnel spécifique ;
- qu'ils se projettent avec conviction, dynamisme et lucidité dans la fonction de professeur des écoles ;
- qu'ils maîtrisent la langue française (syntaxe, niveau de langue), qu'il s'expriment clairement (articulation, hauteur, débit) et prennent déjà conscience de leur rôle modélisant dans le cadre de l'enseignement du français ;
- qu'ils maîtrisent des connaissances sur le système éducatif dans le cadre de la Loi du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance, et qu'ils sachent faire référence aux textes officiels en vigueur ;
- qu'ils fassent preuve d'écoute (capacités communicationnelles) ;
- qu'ils connaissent les grandes phases du développement de l'enfant permettant d'anticiper et d'appréhender ses besoins ;
- qu'ils partagent et sachent faire partager les valeurs de la République ;
- qu'ils montrent des capacités d'écoute et d'analyse ;
- qu'ils fassent preuve d'honnêteté : il est préférable de reconnaître qu'on ne sait pas répondre à une question, qu'on ne maîtrise pas un concept plutôt que d'essayer de répondre à tout prix ;
- qu'ils approfondissent leurs connaissances de l'école maternelle et de ses spécificités ;
- qu'ils approfondissent leurs connaissances quant à l'usage pédagogique du numérique ;
- qu'ils approfondissent leur connaissance des programmes ;
- qu'ils fassent preuve de curiosité : qu'ils soient attentifs à l'évolution du système éducatif, qu'ils prennent connaissance de l'actualité de l'éducation ;

- qu'ils approfondissent leurs connaissances des parcours éducatifs dont le parcours d'éducation artistique et culturel ;
- qu'ils connaissent quelques références/sites institutionnels ;
- qu'ils montrent une certaine culture générale ;
- qu'ils fassent part de leurs expériences professionnelles pour mettre en évidence leur engagement.

La liste de ces attendus n'est pas hiérarchisée ; elle renvoie à la réalité exigeante du métier de professeur et des missions de l'agent de la fonction publique.

Épreuve d'admission facultative : langue vivante étrangère 1 heure (20 points)

Descriptif et déroulé de l'épreuve

Descriptif et déroulé de l'épreuve

Durée de la préparation : 30 minutes.

Durée de l'entretien : 30 minutes.

Toutes les informations relatives à l'épreuve sont accessibles grâce aux liens suivants :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98653/les-epreuves-du-crpe-externe-du-troisieme-crpe-et-du-second-crpe-interne.html>

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075701>

✓ Le cadrage de l'épreuve

Le niveau de langue minimum attendu est B2, en référence au *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues* (CECRL). L'évaluation prend notamment appui sur un contexte pédagogique induit par le sujet fourni par le jury : déroulé de séance ou de séquence d'enseignement, document d'évaluation, production d'élève, extrait de manuel ou de programme, article de recherche en didactique des langues, cette liste n'étant pas exhaustive. Les échanges pourront également porter sur le parcours des candidats et sur leurs connaissances des cultures dont la langue vivante choisie est l'expression.

Cette épreuve est facultative. Seuls les points obtenus au-dessus de la note de 10/20 sont pris en compte dans le calcul du total d'admission. Une note en-deçà de ce seuil n'est pas pénalisante.

✓ Le déroulé de l'épreuve

Pendant le temps de préparation de 30 minutes, le candidat dispose d'un sujet composé d'un support, accompagné d'une consigne, qui doit être lue attentivement. L'utilisation d'un dictionnaire bilingue, fourni au candidat, est autorisée pendant toute la durée de cette préparation.

L'entretien face au jury se décompose en trois moments distincts :

- **La première partie** (10 minutes) consiste en un échange avec le jury dans la langue étrangère choisie. Le candidat se présente brièvement, puis présente le support qui lui a été fourni.
- **La deuxième partie** (10 minutes) est une prise de parole en continu en français, au cours de laquelle le candidat décrit sa proposition d'exploitation pédagogique du support, en précisant ses objectifs et les modalités d'enseignement envisagées.
- **La troisième partie** (10 minutes) est un échange dans la langue étrangère choisie : le candidat est amené à compléter et à préciser le propos qu'il aura tenu dans les deux premières phases de l'épreuve.

Éléments statistiques et résultats

Répartition des candidats par concours et par langue

	Allemand	Anglais	Espagnol	Italien	Total
Inscrits à l'épreuve (Tous concours)	9	401	48	13	471
Admissibles inscrits à l'épreuve (Tous concours)	3	136	16	3	158
Admissibles Public externe	1	106	15	3	125
Admissibles Public 2e concours interne	2	1			3
Admissibles Public 3e concours		13	1		14
Admissibles Privé externe		6			6
Admissibles Privé 2e concours interne					
Admissibles Privé 3e concours					
Candidats présents	3	126	16	3	148

Moyenne des notes des candidats admissibles présents à l'épreuve

	Allemand	Anglais	Espagnol	Italien	Moyenne tous candidats
Tous concours	14	13,78	14,25	14	13,84
Public externe	12	13,88	14,67	14	13,96
Public 2 ^e concours interne	15	11			13,66
Public 3 ^e concours		13,15	8		12,79
Privé externe		14			14
Privé 2 ^e concours interne					
Privé 3 ^e concours					

Répartition des notes (/20) des candidats admissibles présents à l'épreuve

	Allemand	Anglais	Espagnol	Italien	Total
Notes < 10		13	1		14
Notes > 10	2	99	13	2	116
10 ≤ notes ≤ 12	1	37	5	1	46
12 < notes ≤ 14		21	3		24
14 < notes ≤ 16		23	3		26
Notes > 16	1	32	4	1	38

Répartition des notes (/20) des candidats admis (hors listes complémentaires)

	Allemand	Anglais	Espagnol	Italien	Total
Notes < 10		3	1		4
Notes > 10		25	6		31
10 ≤ notes ≤ 12		5	2		7

12 < notes ≤ 14		4			4
14 < notes ≤ 16		3	2		5
Notes > 16	1	15	2		18

Cette année encore, le jury tient à souligner la qualité d'ensemble des prestations des candidats, marque d'une préparation rigoureuse, et d'un intérêt réel pour les langues vivantes.

D'un point de vue statistique, le nombre des candidats initialement inscrits à l'épreuve cette année est nettement supérieur à celui de la session précédente (+ 20,8 %). Toutes langues confondues, le nombre d'admissibles présents est en augmentation (+ 16,2 %). Le nombre de candidats présents se maintient au même niveau que l'an dernier en allemand ; il est en baisse en italien (1 candidat de moins). Le nombre de candidats présents accuse une augmentation d'environ 14 % en anglais (+ 18 candidats), de même qu'en espagnol (+ 2 candidats).

Ce qui est évalué

✓ La maîtrise de la langue étrangère à l'oral

Le niveau attendu

Pendant l'épreuve, les candidats sont amenés à s'exprimer en langue étrangère à la fois sur le domaine professionnel qui les intéresse, mais aussi sur leur parcours personnel et/ou scolaire et universitaire, et/ou professionnel, ainsi que sur leurs connaissances culturelles.

Les commissions ont souligné la maîtrise linguistique dont ont fait preuve de nombreux candidats dans les langues qu'ils ont choisies pour cette épreuve. Les descripteurs suivants, extraits du CECRL¹, permettent de cerner le niveau attendu :

S'adresser à un auditoire lors d'une interaction orale	
C2	- S'adapte avec assurance et souplesse pour répondre aux besoins d'un auditoire.
C1	- Peut gérer les objections convenablement, y répondant avec spontanéité et presque sans effort. - Peut débattre d'un problème complexe, formuler de façon précise les points soulevés et utiliser l'emphase de façon efficace. - Peut développer un argument systématiquement, dans un discours bien structuré, en tenant compte de l'avis de l'interlocuteur et en soulignant les points significatifs avec des exemples à l'appui et une conclusion appropriée.
B2 (niveau minimum requis)	- Peut prendre en charge une série de questions, après l'exposé, avec un degré d'aisance et de spontanéité qui ne cause pas de tension à l'auditoire ou à lui-même. - Peut développer une argumentation claire, en élargissant et confirmant des points de vue par des arguments secondaires et des exemples pertinents. - Peut enchaîner des arguments avec logique. - Peut expliquer un point de vue sur un problème en donnant les avantages et les inconvénients d'options diverses.
B1²	- Peut gérer les questions qui suivent un exposé, mais peut devoir faire répéter si le débit est rapide. - Peut donner brièvement raisons et explications relatives à des opinions, projets et actions.

¹ Pour davantage de précisions, d'autres descripteurs sont consultables dans le *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues : apprendre, enseigner, évaluer – Volume complémentaire* (Éditions du Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2021, <https://rm.coe.int/cadre-europeen-commun-de-reference-pour-les-langues-apprendre-enseigne/1680a4e270>)

² Le niveau B1 est en-deçà du niveau minimum requis.

Étendue linguistique générale	
C2	- Peut mettre à profit une maîtrise globale et fiable d'une gamme très étendue de langue pour formuler précisément sa pensée, insister, discriminer et lever l'ambiguïté. Ne montre aucun signe indiquant qu'il/elle doit restreindre ce qu'il/elle veut dire.
C1	- Peut choisir la formulation appropriée dans un large répertoire de langue pour exprimer sans restriction ce qu'il/elle veut dire. - Peut utiliser une gamme étendue de structure grammaticales complexes de façon appropriée et avec beaucoup de souplesse.
B2 (niveau minimum requis)	- Possède une gamme assez étendue de langue pour pouvoir faire des descriptions claires, exprimer des points de vue et développer des arguments sans chercher ses mots de manière évidente et en utilisant des phrases complexes. - Peut s'exprimer clairement et sans donner l'impression d'avoir à restreindre ce qu'il/elle souhaite dire.
B1	- Possède suffisamment de moyens linguistiques pour s'en sortir, et suffisamment de vocabulaire pour s'exprimer avec quelques hésitations et périphrases sur des sujets tels que la famille, les loisirs et centres d'intérêt, le travail, les voyages et l'actualité, mais le vocabulaire limité conduit à des répétitions et parfois même à des difficultés de formulation. - Possède une gamme assez étendue de langue pour décrire des situations imprévisibles, expliquer les points principaux d'un problème ou d'une idée avec assez de précision pour exprimer sa pensée sur des sujets abstraits ou culturels tels que la musique ou le cinéma.

Maîtrise phonologique générale	
C2	- Peut utiliser tout l'éventail des traits phonologiques de la langue cible avec un haut degré de maîtrise – y compris les traits prosodiques tels que l'accent tonique et phrastique, le rythme et l'intonation –, de façon à ce que les moindres détails de son message soient clairs et précis. La présence d'un accent venant d'autre(s) langue(s) n'affecte aucunement ni la compréhension, ni l'efficacité de la transmission et de la mise en valeur du sens.
C1	- Peut utiliser avec une assez bonne maîtrise tout l'éventail des traits phonologiques de la langue cible, de façon à être toujours intelligible. Peut articuler pratiquement tous les sons de la langue cible ; on peut noter la présence d'un accent venant d'autre(s) langue(s) mais cela n'affecte en rien la compréhension.
B2 (niveau minimum requis)	- Peut en général utiliser la bonne intonation, placer correctement l'accent et clairement articuler les sons isolés ; l'accent a tendance à subir l'influence de l'une ou l'autre des langues parlées, mais l'impact sur la compréhension est négligeable ou nul.
B1	- La prononciation est en général intelligible ; l'intonation et l'accentuation des énoncés et des mots n'empêchent pas la compréhension du message. L'une ou l'autre des langues parlées a en général une influence sur l'accent.

Conseils donnés aux candidats pour une meilleure maîtrise de la langue étrangère choisie

Les échanges avec les candidats lors des entretiens indiquent que ceux qui maintiennent une pratique régulière de la langue étrangère tendent à obtenir les meilleurs résultats. Même sans immersion continue dans un environnement linguistique, un entraînement fréquent qui mobilise l'ensemble des activités langagières – chacune participant à sa manière à l'enrichissement et à la mémorisation des outils

nécessaires dans une situation de communication donnée – favorise le maintien, voire le dépassement, du niveau minimum exigé.

Compte tenu du caractère oral de l'épreuve, il est fortement conseillé d'approfondir sa connaissance et sa maîtrise des caractéristiques phonologiques de la langue étrangère choisie – accent tonique, intonation, prononciation – en multipliant les écoutes, mais aussi en se familiarisant avec les transcriptions phonétiques disponibles dans les dictionnaires, qui permettent une vérification rapide.

Au cours de l'entretien avec le jury, le candidat est amené à clarifier ses propos, parfois à faire patienter son auditoire en utilisant des expressions adaptées, à demander des précisions, argumenter, s'assurer d'avoir été bien compris, ou encore à reformuler. Ces compétences, spécifiques aux situations d'échange, méritent également d'être entraînées régulièrement pour être efficacement mobilisées le jour de l'épreuve.

✓ **La réflexion didactique et pédagogique**

L'enseignement des langues vivantes a pour objectif de développer progressivement les compétences dans les cinq activités langagières que sont l'écoute, la lecture, la parole en continu, l'interaction orale et l'écriture. Il requiert une réflexion pédagogique et didactique approfondie, dont l'objectif principal est de soutenir les progrès de tous les élèves et de faciliter une poursuite sereine de leur parcours linguistique après l'école primaire. Cette réflexion peut porter notamment sur la motivation des élèves, le sens des apprentissages, les méthodes d'entraînement et d'évaluation des compétences dans les différentes activités langagières, la diversité des modalités d'enseignement et des outils mobilisés, ainsi que sur la mise en place d'un cadre favorable à l'apprentissage.

Remarques et conseils du jury

✓ **La maîtrise de la langue vivante étrangère (parties 1 et 3 de l'épreuve)**

Remarques du jury :

Au-delà d'une maîtrise satisfaisante du lexique, de la grammaire et de la syntaxe observée chez de nombreux candidats, le jury a apprécié l'attention portée aux aspects phonologiques et prosodiques ainsi que les efforts pour rendre la langue orale utilisée aussi authentique que possible. Ces compétences linguistiques ont permis à plusieurs candidats non seulement d'exprimer et de justifier leurs points de vue, mais aussi de les nuancer, voire de les réviser, en apportant des réponses suffisamment étayées, ce qui a favorisé des échanges riches avec les membres des commissions.

Conseils :

Il est recommandé de porter une attention particulière à la phonologie et à la prosodie de la langue choisie ; c'est sur ces aspects que se fonde la première impression du jury sur la qualité formelle du discours qui sera tenu. Une connaissance solide du vocabulaire didactique et pédagogique de la langue étrangère est également attendue. Il convient de limiter les emprunts lexicaux inappropriés et de se familiariser avec des termes spécifiques comme « séance », « séquence », « évaluation », « cycle » ainsi que les équivalents des niveaux scolaires et diplômes dans le système scolaire du ou des pays de la langue choisie.

Il est également conseillé de s'entraîner à interagir au regard du niveau B2 au moins, pour être en mesure de répondre à des questions, d'argumenter, de reformuler, notamment. Pendant l'épreuve, on évitera la rédaction de notes qui seraient destinées à être lues, pour favoriser une expression spontanée et naturelle.

Tout au long de l'entretien, on veillera à maintenir un registre de langue approprié au cadre d'une épreuve académique, que ce soit pendant la partie en français, ou bien lors des entretiens en langue vivante, en évitant certaines interjections (« *Euh... !* ») ou expressions issues d'une langue relâchée (« *Ça marche !* »). Par ailleurs, recourir à des périphrases pour compenser un manque lexical démontre un bon

niveau d'autonomie langagière, mais le recours à un lexique clair et précis dans les deux langues est valorisé.

✓ La présentation personnelle (Partie 1 de l'épreuve)

Remarques du jury :

Le jury a été particulièrement attentif à la qualité des présentations personnelles, notamment lorsque celles-ci étaient bien structurées et préparées avec soin. Ont été particulièrement appréciées les prestations qui mettent en valeur les parcours, en soulignant les compétences acquises au fil des expériences – qu'il s'agisse par exemple d'un engagement auprès d'élèves en difficulté, d'une expérience de mobilité, ou d'activités en lien avec l'enseignement.

Les présentations les plus convaincantes ont su montrer en quoi la langue choisie pour l'épreuve tient une place importante dans le parcours du candidat, à travers sa pratique, sa maîtrise, ou encore sa connaissance de la culture de l'aire linguistique concernée.

Certains ont su expliquer de manière précise ce qui les attire dans le métier d'enseignant, en mettant en avant leur plus-value potentielle, au regard des compétences développées au cours de leur formation ou de leur vécu. Enfin, lorsqu'elle était possible, une mise en lien entre la présentation personnelle et l'exploitation pédagogique du support a été appréciée.

Conseils :

Le temps accordé à cette partie de l'épreuve impose aux candidats de faire des choix réfléchis quant aux aspects de leur parcours à présenter. Il est recommandé d'éviter une énumération de faits ou un déroulé de type *curriculum vitae*, qui rendent la présentation impersonnelle et peu engageante. De même, une récitation apprise par cœur nuit à la spontanéité, et rend l'échange avec le jury difficile.

On préférera donc une présentation qui s'appuie sur une réflexion personnelle mettant en lumière des éléments significatifs de son parcours. Il peut s'agir, par exemple, d'une expérience marquante au cours de son parcours scolaire, universitaire, ou même professionnel, d'un séjour à l'étranger ou de tout autre vécu permettant de prendre du recul et de faire émerger des compétences transférables au métier de professeur des écoles.

Les candidats sont également encouragés à expliquer les raisons qui les ont conduits à choisir cette épreuve facultative de langue vivante, et à s'exprimer sur la plus-value de l'apprentissage d'une langue vivante étrangère à l'école primaire.

Tel type de parcours ne sera pas davantage valorisé qu'un autre. En revanche, un candidat qui aura pris tout le recul nécessaire pour mener une réflexion soutenue aura toutes les chances de mobiliser une langue variée, riche et nuancée, en montrant comment il a nourri une sensibilité interculturelle, une ouverture d'esprit ou un goût pour la transmission. De plus, en prenant l'initiative d'un véritable échange avec le jury, en mettant en avant les points saillants de leur parcours, les candidats auront l'occasion de démontrer leur capacité à communiquer avec clarté, aisance et authenticité.

✓ La présentation du support (Partie 1 de l'épreuve)

Remarques du jury :

L'analyse d'un support pédagogique, quel qu'il soit, constitue une étape indispensable à la préparation d'une séance d'enseignement, ainsi qu'à l'élaboration de la séquence dans laquelle elle s'inscrit. Il est essentiel d'adopter un regard critique sur ce support, en évaluant sa pertinence par rapport au niveau visé, et en le questionnant sous l'angle des savoirs à transmettre et des compétences à développer.

Le jury a particulièrement apprécié les présentations qui inscrivait cette exploitation dans un thème culturel du programme, tout en mettant en évidence les connaissances préalables attendues des élèves, ainsi que les difficultés qu'ils seraient susceptibles de rencontrer.

Conseils :

Les références du support sont des informations précieuses en vue d'une présentation et d'une exploitation pertinentes. Il est essentiel de ne pas se limiter à une simple description du document, mais de l'analyser avec rigueur afin d'en dégager des objectifs d'apprentissage précis. Cette analyse doit permettre d'identifier les connaissances et compétences à développer, ainsi que les éléments du support susceptibles de faciliter la compréhension ou, au contraire, de mettre les élèves en difficulté, au regard des particularités du document – langue, registre, mise en page, nature du contenu, etc. Le support, de par sa nature, peut inviter à privilégier certaines activités de réception ou d'expression.

La consigne associée au support mérite également une attention particulière : elle peut orienter l'interprétation du document et suggérer des pistes d'exploitation pédagogique.

Une connaissance solide des compétences visées en langue vivante, des programmes scolaires, ainsi que des domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, est nécessaire pour mener à bien cette réflexion.

Enfin, là encore, compte tenu du temps imparti, il est important d'opérer des choix, en se concentrant sur les aspects du support qui serviront de base aux propositions pédagogiques présentées dans la seconde partie de l'épreuve.

✓ L'exploitation pédagogique du support (Parties 2 et 3 de l'épreuve)

Remarques du jury :

Les présentations les plus abouties ont intégré le support proposé dans une séance clairement structurée, aux objectifs précis, en lien avec le niveau de la classe concernée. Inscrite dans une séquence cohérente, la séance visait le développement progressif de compétences langagières et culturelles, en vue d'une tâche finale motivante et adaptée à l'âge des élèves. Une articulation pertinente des choix pédagogiques avec les attendus de l'école primaire, avec les programmes et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture a été valorisée.

Le jury a particulièrement apprécié les propositions d'activités variées et bien ciblées, qui démontraient une bonne maîtrise de l'approche actionnelle. Les présentations les plus solides comprenaient également une réflexion sur les modalités de mémorisation (rituels, répétition, supports visuels et sonores), l'organisation de l'espace classe, des affichages utiles à l'apprentissage, ainsi que les moyens de mettre les élèves en confiance dès les premières interactions. L'attention portée à la différenciation pédagogique, illustrée par des exemples concrets, de même que les adaptations répondant aux besoins des élèves à besoins éducatifs particuliers, favorables à l'inclusion de tous les élèves, ont également été fortement appréciées.

La qualité des propositions tenait aussi à la cohérence des activités avec l'âge et les capacités des élèves, ainsi qu'à la mise en avant d'outils adaptés et stimulants, comme *Captain Kelly*, les « murs sonores », ou des projets collaboratifs comme *e-Twinning*. Le jury a aussi salué les interventions mentionnant les compétences psychosociales, en particulier celles qui s'appuyaient sur des dispositifs comme le « kit empathie », soulignant ainsi l'importance du vivre ensemble et du développement de l'intelligence émotionnelle à l'école. Les futurs candidats pourront se référer aux ressources disponibles sur Eduscol : <https://eduscol.education.fr/3901/developper-les-competences-psychosociales-chez-les-eleves>

Les candidats qui ont établi un lien pertinent entre les objectifs d'apprentissage et des échanges avec des partenaires étrangers, contribuant à une ouverture culturelle concrète, ont su donner du sens à leur démarche pédagogique. Enfin, les présentations des candidats qui ont utilisé les dix minutes de prise de

parole en français à bon escient, pour détailler les outils mobilisables, les stratégies de mémorisation ou encore l'intégration réfléchie du numérique, ont été particulièrement remarquées.

Conseils :

Lors de la présentation en français de l'exploitation pédagogique, il est préférable de ne pas se limiter à une simple liste d'activités. Il convient de privilégier des choix pédagogiques clairs, cohérents et justifiés. Une analyse approfondie du support proposé, qui identifie précisément les objectifs d'apprentissage, les éléments facilitateurs ainsi que les obstacles en cohérence avec les spécificités du document, est incontournable.

Le temps imparti de dix minutes gagnerait à être pleinement utilisé afin de présenter l'exploitation pédagogique. L'équilibre entre activités orales et écrites mérite d'être réfléchi en fonction du niveau et de l'âge des élèves, avec une attention particulière portée à la distinction entre cycles 2 et 3. Il est aussi souhaitable que des pistes de différenciation adaptées à la diversité des profils présents en classe soient présentées.

La place du jeu, facteur de motivation et d'implication, mérite d'être soulignée. Le jury conseille aux futurs candidats de se constituer une banque d'activités variées et progressives. Par exemple, l'intégration d'activités théâtrales est une piste intéressante pour développer les compétences expressives des élèves et renforcer leur confiance dans la langue vivante.

Par ailleurs, aujourd'hui, il est impossible de faire l'économie d'une réflexion sur l'emploi raisonné des outils numériques et sur leur plus-value pédagogique réelle.

Enfin, une attention gagnera à être portée sur les modalités d'évaluation, en précisant les critères et indicateurs susceptibles de mesurer les progrès.

✓ Les connaissances à mobiliser (ensemble de l'épreuve)

Remarques du jury :

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture met en lumière l'importance de l'aspect culturel dans l'apprentissage des langues vivantes. Les meilleures prestations font référence à des ressources reconnues, telles que le *Guide pour l'enseignement des langues vivantes*, les ressources Éduscol, le *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECRL) qui permettent d'illustrer les propos des candidats.

Le jury déplore cependant le manque fréquent de références culturelles et civilisationnelles dans plusieurs exploitations pédagogiques présentées. Il rappelle que l'apprentissage d'une langue vivante ne peut être dissocié de la ou des cultures dont elle est l'expression, et qu'il contribue ainsi à aider les élèves à s'ouvrir à l'autre, à développer des compétences psychosociales, et à se saisir de valeurs de tolérance.

De nombreux candidats montrent une connaissance satisfaisante des supports pédagogiques, des étapes d'une séance d'enseignement et des diverses modalités de travail en classe. Les références pertinentes aux programmes, au socle commun, ainsi qu'au Plan langues vivantes ont été particulièrement appréciées. Lorsque c'est pertinent, la mise en relation avec d'autres domaines d'apprentissage, étayée par des références précises à des ressources institutionnelles, est également valorisée.

En revanche, certains candidats témoignent d'une connaissance incomplète des programmes, du cadre institutionnel (horaires, distinction entre éveil aux langues et enseignement obligatoire), et de la diversité des approches possibles pour l'enseignement des langues vivantes.

Conseils :

Il est recommandé aux candidats d'approfondir leur connaissance des programmes des cycles 2 et 3 ainsi que des recommandations relatives à l'éveil aux langues dès l'école maternelle, afin de pouvoir mobiliser

ces références de manière pertinente lors de la présentation en français et au cours de l'entretien en langue étrangère.

Au regard du temps limité de l'épreuve, il convient de sélectionner avec soin les références les plus adaptées au projet pédagogique présenté, sans chercher à dresser une liste exhaustive au détriment de la clarté de l'explication de la démarche pédagogique.

La prise en compte du parcours global de l'élève invite à réfléchir aux continuités entre cycles (école maternelle-CP, cycle 2-cycle 3, école-collège), ce qui enrichit l'exploitation pédagogique et les échanges avec le jury. Par ailleurs, l'observation préalable de séances d'enseignement permet de mieux se projeter dans la réalité de la classe.

Une bonne maîtrise des outils numériques et une réflexion quant à un usage raisonné des intelligences artificielles³, sont également conseillées pour enrichir les propositions pédagogiques.

Enfin, une bonne connaissance de la culture des pays concernés, en lien notamment avec la jeunesse, et des ressources idoines sur des thèmes tels que l'éducation à la vie affective, l'empathie ou le développement durable, contribue à donner du sens à l'enseignement de la langue vivante, dont la maîtrise linguistique seule ne suffit pas à garantir la réussite de l'épreuve.

✓ **La posture des candidats (ensemble de l'épreuve)**

Remarques du jury :

Le jury a apprécié la posture professionnelle adoptée par la majorité des candidats, ainsi que leur politesse envers les membres des commissions. Nombreux furent ceux à se montrer attentifs aux remarques formulées et à volontiers se prêter à l'échange proposé par le jury, même lorsqu'ils rencontraient des difficultés à s'exprimer dans la langue étrangère.

Témoin du sérieux de la plupart des candidats, les marques de respects envers les membres des commissions, une tenue vestimentaire soignée, attendue de tout futur enseignant, et leur ouverture à la diversité culturelle ont aussi été remarquées, renforçant ainsi l'image positive que ces candidats ont su transmettre.

Par ailleurs, beaucoup ont démontré leur aptitude au dialogue en maintenant un contact visuel, en adoptant un ton adapté et en modulant leur voix, soit autant de compétences essentielles en milieu professionnel. Ils se sont montrés à même de justifier, compléter ou remettre en question leurs choix, ce qui a contribué à la qualité de leur prestation, tout en affichant une vision positive du métier qu'ils souhaitent exercer.

Conseils :

Les membres du jury recommandent aux futurs candidats de garder une distance professionnelle lors des entretiens avec les commissions, en évitant toute familiarité. Il importe d'être attentif aux invitations bienveillantes du jury à confirmer, justifier ou, si nécessaire, remettre en question ses choix, compétences attendues de tout enseignant.

En tant que futurs professeurs des écoles, les candidats sont encouragés à ne pas négliger ces aspects liés à la posture de l'enseignant qui, en se posant en exemple, participe à la formation de ses élèves. Par ailleurs, bien qu'il soit naturel de ressentir une certaine appréhension lors d'une épreuve de concours, même facultative, une préparation rigoureuse et régulière contribue à l'atténuer. Une telle préparation favorisera une meilleure gestion du temps et une plus grande maîtrise de ses émotions et de sa gestuelle,

³ Les futurs candidats pourront consulter le cadre d'usage de l'IA, téléchargeable à partir de ce lien : <https://www.education.gouv.fr/cadre-d-usage-de-l-ia-en-education-450647>

pour aborder aussi sereinement que possible l'exercice de prise de parole en continu, et les échanges avec le jury.

Bibliographie/sitographie

Programmes

Ces programmes ont été publiés dans le BOEN n°31 du 30 juillet 2020, et sont consultables en utilisant le lien suivant :

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=39771

- *Programme du cycle 1 (Éveil à la diversité linguistique)*

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo31/MENE2018712A.htm>

- *Programme du cycle 2 : Langues vivantes (étrangères ou régionales)*

https://cache.media.education.gouv.fr/file/31/88/5/ensel714_annexe1_1312885.pdf

- *Programme du cycle 3 : Langues vivantes (étrangères ou régionales)*

https://cache.media.education.gouv.fr/file/31/88/7/ensel714_annexe2_1312887.pdf

Ressources diverses

- *Cadre Européen Commun de Référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer – Volume complémentaire* (Éditions du Conseil de l'Europe, Strasbourg 2021, <https://rm.coe.int/cadre-europeen-commun-de-reference-pour-les-langues-apprendre-enseigner/1680a4e270>)

- *Créer un environnement et un climat propices à l'apprentissage des langues étrangères et régionales et ouvrir aux autres cultures et à la dimension internationale*

<https://eduscol.education.fr/document/14548/download>

- *Guide pour l'enseignement des langues vivantes – Oser les langues vivantes étrangères à l'école*

<https://eduscol.education.fr/159/guide-pour-l-enseignement-des-langues-vivantes-etrangees>

- *Plan d'actions pour une meilleure maîtrise des langues vivantes étrangères*

<https://eduscol.education.fr/document/2294/download?attachment>

- *Propositions pour une meilleure maîtrise des langues vivantes étrangères – Oser dire le nouveau monde*, rapport remis par Chantal MANÈS-BONNISSEAU et Alex TAYLOR le 12 septembre 2018,

<https://www.education.gouv.fr/media/15155/download>

- *L'IA en éducation – Cadre d'usage* : <https://www.education.gouv.fr/cadre-d-usage-de-l-ia-en-education-450647>

Références des dictionnaires prêtés par l'administration pour le temps de préparation

- Allemand : *Grand Dictionnaire allemand* – dictionnaire bilingue (Larousse)

<https://www.editions-larousse.fr/livre/grand-dictionnaire-francais-allemand-9782035927217>

- Anglais : *Le Robert & Collins Compact Plus* – dictionnaire bilingue (Robert & Collins)

<https://www.lerobert.com/dictionnaires/anglais/langue/dictionnaire-le-robert-collins-compact-plus-anglais-nouvelle-edition-9782321013969.html>

- Espagnol : *Grand Dictionnaire d'espagnol* – dictionnaire bilingue (Larousse)

<https://www.editions-larousse.fr/livre/grand-dictionnaire-francais-espagnol-9782035935144>

- Italien : *Grand Dictionnaire italien* – dictionnaire bilingue (Larousse)

<https://www.editions-larousse.fr/livre/grand-dictionnaire-francais-italien-9782035927224>

